

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**MAURITANIE**

**RAPPORT DE REVUE DE PORTEFEUILLE**

**DEPARTEMENT PAR PAYS  
REGION OUEST  
DECEMBRE 2004**

## **TABLE DES MATIERES**

<i>Liste des annexes et tableaux ; Sigles et abréviations ; Résumé analytique</i> .....	<i>i-iii</i>
I. INTRODUCTION .....	1
1.1 Objectifs, structure et contenu du rapport .....	1
1.2 Envergure et composition du portefeuille .....	1
1.2.1 Aperçu de l'ensemble du portefeuille .....	1
1.2.2 Aperçu des opérations en cours .....	2
II. REVUE DES PROJETS EN COURS .....	3
2.1 Revue par secteur et par projet des opérations en cour d'exécution .....	3
2.1.1 Agriculture et développement rural .....	3
2.1.2 Secteur des transports .....	15
2.1.3 Secteur des Equipements collectifs – Sous-secteur de l'eau .....	19
2.1.4 Secteur social .....	22
2.1.5 Multisecteur .....	36
2.2 Projets âgés et projets à problèmes .....	39
2.3 Evaluation de la fréquence et de la qualité de la supervision .....	40
2.4 Questions transversales .....	40
2.5 Evaluation générale de la performance du portefeuille .....	42
2.6 Décaissements .....	43
III. EVALUATION DE LA CAPACITE D'EXECUTION ET DE GESTION DES PROJETS .....	43
3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution .....	43
3.2 Performance de la Banque .....	44
3.3 Annulations des montants des prêts et dons .....	45
IV. COORDINATION AVEC LES AUTRES BAILLEURS DE FONDS .....	45
4.1 Evaluation de la capacité de coordination du gouvernement .....	45
4.2 Evaluation de la coordination de la Banque avec les autres bailleurs de fonds .....	46
4.3 Evaluation des co-financiers .....	46
V. REMBOURSEMENT DES PRETS ET CONTRIBUTION AU CAPITAL DE LA BANQUE ..	47
VI. GESTION PROACTIVE DU PORTEFEUILLE .....	47
6.1 Problèmes potentiels futurs et solutions préconisées .....	47
6.2 Plan d'actions .....	47
6.3 Leçons à tirer pour les revues de portefeuille et DSP à venir .....	47
VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	48
7.1 Conclusions .....	48
7.2 Recommandations .....	48

### **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1	:	Liste des opérations achevées ou annulées du Groupe de la Banque
Annexe 2	:	Portefeuille des opérations en cours
Annexe 3	:	Evaluation détaillée par projet
Annexe 4	:	Résumé des évaluations par secteur et par projet
Annexe 5	:	Matrice générale de suivi des actions
Annexe 6	:	Matrice spécifique des actions
Annexe 7	:	Matrice des problèmes communs
Annexe 8	:	Matrice des questions transversales

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1	:	Résumé de l'ensemble des opérations de la Banque en Mauritanie
Tableau 2	:	Résumé des opérations en cours d'exécution en Mauritanie

---

Le présent rapport a été rédigé suite à une mission effectuée en Mauritanie, du 21 février au 5 mars 2004, par M. H.M. CARIOU, Economiste, OCCW. Toute question afférente à ce rapport de revue du portefeuille pourra être posée à M. MURANGO, Economiste principal, OCCW, M. A. ZEJLY, Chef de division, OCCW, ou à M. J.M. GHARBI, Directeur, OCCW.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI	:	Agence canadienne de développement international
AFD	:	Agence française de développement
AMEXTIPE	:	Agence mauritanienne d'exécution des travaux d'intérêt public
BAD	:	Banque africaine de développement
CAPEC	:	Caisse populaire d'épargne et de crédit
CAT	:	Compte d'assistance technique
CCM	:	Commission centrale des marchés
CDHLPI	:	Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion
CDMT	:	Cadre de dépenses à moyen terme
CEP	:	Cellule d'exécution de projet
CSLP	:	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DAO	:	Dossier d'appel d'offres
DEAR	:	Direction de l'environnement et de l'aménagement rural
DF	:	Direction des financements
DPE	:	Direction de Programmation et des études
DGRH	:	Direction de Gestion des ressources humaines
DPE	:	Direction de Programmation et des études
DSP	:	Document de stratégie par pays
FAD	:	Fonds africain de développement
FADES	:	Fonds arabe pour le développement économique et social
FAT	:	Fonds d'assistance technique
FIDA	:	Fonds international pour le développement agricole
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de populations
GTZ	:	Agence allemande de coopération internationale
HB	:	Hors bord
IEC	:	Information, éducation et communication
IMF	:	Institutions multilatérales de financement
IMFP	:	Institutions de micro finance partenaires
MAED	:	Ministère des affaires économiques et du développement
MRO	:	Ouguiya (Unité monétaire du pays)
OMS	:	Organisation mondiale pour la santé
PAN	:	Port autonome de Nouadhibou
PIB	:	Produit intérieur brut
PK	:	Point kilométrique
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PMI	:	Petites et moyennes industries
SECF	:	Secrétariat d'Etat à la condition féminine
SNIM	:	Société nationale d'investissements miniers
SONADER	:	Société nationale pour le développement rural
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne

## Résumé analytique

1 Depuis 1972, année de sa première intervention en Mauritanie, à fin mars 2004, le Groupe de la Banque a octroyé des prêts et dons d'un montant global net des annulations de 322,58 millions UC, pour financer 48 opérations, dont 35 projets, 5 études, 4 programmes de réformes économiques, 2 prêts au titre du mécanisme de financement complémentaire et 2 lignes de crédit. Sur ce montant, 96,25 millions UC ont été octroyées sur les ressources de la BAD (soit 29,8% des engagements globaux), 215,05 millions UC sur les ressources du FAD (66,7%), 5,28 millions UC sur les ressources FAT (1,6%) et 6,00 millions UC sur le FSN (1,9%).

2 L'évaluation globale du portefeuille, qui porte sur 11 opérations actives, est jugée satisfaisante avec une note moyenne de 2,0. Cette performance globale est très légèrement inférieure à celle obtenue en 2001, à l'issue de l'évaluation précédente (2,2). Elle s'explique essentiellement par la détérioration du critère de performance relatif à l'exécution des activités et réalisations (1,6 en 2004, contre 2,1 en 2001), la performance des autres critères restant globalement stable ou en très légère baisse. Il convient également de noter que la performance globale du portefeuille est affectée par deux opérations (Projet AEP Nouakchott et Projet de construction de la route Rosso-Boghé), non mis en vigueur à la date de la revue dans le pays (mars 2004) et qui ont connu depuis des difficultés dans le démarrage des activités. Au niveau des opérations, le secteur de l'agriculture et du développement rural ainsi que le secteur social sont les plus performants, avec une évaluation globale de 2,1 tandis que le secteur des équipements collectifs a la performance la plus faible (1,5) suite aux lenteurs rencontrées dans le démarrage du Projet AEP Nouakchott. Les deux opérations les plus performantes sont le Projet de réduction de la pauvreté (2,8) et le Projet de pêche artisanale II (2,7).

3. Par ailleurs, les efforts déployés pour améliorer le cadre institutionnel et réglementaire dans l'exécution et la gestion des opérations ont été poursuivis, conformément aux recommandations des missions de supervision de la Banque et à celles du rapport de revue des résultats de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque, 2001-2002, préparé par OPEV en 2004. De même, les lacunes ou insuffisances constatées dans la préparation des projets, la passation des marchés et le contrôle de l'exécution des projets font l'objet d'une attention de plus en plus soutenue de la part de la Banque et de l'Administration mauritanienne, visible dans la performance des opérations mises en vigueur depuis la revue du portefeuille de 2001.

4. En dépit des efforts consentis par les deux parties, la présente revue du portefeuille relève des problèmes qui subsistent, parmi lesquels il convient de mentionner : i) les insuffisances dans le suivi physique et la coordination des projets qui engendrent, le plus souvent, des retards dans l'exécution des activités ; ii) le manque de maîtrise des règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition et la longueur des procédures lors de la passation des marchés ; iii) l'omission ou les retards dans la réalisation des audits et les insuffisances ou absence d'exploitation des rapports y afférents ; ou encore iv) l'omission ou les retards dans la transmission des rapports d'avancement des activités des projets.

5. La Banque poursuivra le dialogue avec le gouvernement en vue de conjuguer les efforts pour l'amélioration constante de la qualité et de la performance du portefeuille. Des recommandations sont faites à l'issue de cette revue, dont le suivi sera assuré lors des prochaines rencontres entre la Banque et les autorités mauritaniennes.

## I. INTRODUCTION

### 1.1 Objectifs, structure et contenu du rapport

1.1.1 La présente revue du portefeuille est basée sur les informations rassemblées au cours de la mission de revue du portefeuille effectuée en Mauritanie, du 21 février au 5 mars 2004, et sur la base des rapports récents d'avancement ou de supervision des opérations en cours. Le dernier rapport de revue du portefeuille des prêts et dons du Groupe de la Banque en Mauritanie (Réf.: ADB/BD/WP/2001/123 - ADF/BD/WP/2001/192) a été approuvé par les Conseils le 29 décembre 2001. Le présent rapport passe en revue les interventions de la Banque en Mauritanie, l'état d'avancement des projets en cours d'exécution et les leçons à tirer de l'expérience de la Banque dans le financement et le suivi de l'exécution de projets dans le pays. Par ailleurs, il donne un aperçu de la coordination de l'aide en Mauritanie et évalue la situation des décaissements et des remboursements des prêts au 30 novembre 2004. Enfin, le rapport formule des recommandations pour améliorer la performance du portefeuille.

1.1.2 Le présent rapport comprend, outre la présente introduction (I), la revue des projets en cours d'exécution (II) ; l'évaluation des capacités de gestion et/ou d'exécution (III) ; la coordination de l'aide avec les bailleurs de fonds (IV) ; les remboursements des prêts et arriérés (V) ; les actions à entreprendre pour améliorer la qualité du portefeuille (VI) ; et les conclusions et recommandations (VII).

### 1.2 Envergure et composition du portefeuille

#### *1.2.1 Aperçu de l'ensemble du portefeuille*

1.2.1.1 Le bilan des interventions de la Banque en Mauritanie fait ressortir un total de 48 opérations, dont 35 projets, 5 études, 4 programmes de réformes économiques, 2 prêts au titre du mécanisme de financement complémentaire et 2 lignes de crédit. Sur les 48 opérations, 35 sont achevées et 13 opérations sont en cours d'exécution, comprenant 12 projets et 1 ligne de crédit. Le montant total des prêts et dons nets des annulations s'élève 322,58 millions UC. Sur ce montant, 96,25 millions UC ont été octroyées sur les ressources de la BAD (soit 29,8% des engagements globaux), 215,05 millions UC sur les ressources du FAD (66,7%), 5,28 millions UC sur les ressources FAT (1,6%) et 6,00 millions UC sur le FSN (1,9%).

1.2.1.2 Concernant la répartition sectorielle des engagements, le secteur des industries et des mines bénéficie en premier des concours de la Banque avec 26,9% des engagements nets. Par ailleurs, le secteur social représente 16,9% des engagements nets, les opérations multisectorielles 15,6%, l'agriculture 15,4%, les équipements collectifs 15,1%, les transports 7,0% et, enfin, le secteur privé 3,1%.

1.2.1.3 En matière de décaissements, les montants décaissés s'élèvent à près de 276 millions UC, soit un taux de décaissement de 85,5%, en nette amélioration par rapport à celui observé lors de la revue de 2001 (76%).

**Tableau 1**

<b>Résumé de l'ensemble des opérations de la Banque en Mauritanie au 30 novembre 2004</b>									
Millions UC									
Secteurs	Nb de projets	Engagements nets					Répartition sect. (%)	Décaiss. <sup>tc</sup>	Décaiss. <sup>tc</sup> (%)
		BAD	FAD	FAT	FSH	Total			
Agriculture	11	-	48.26	1.54	-	49.80	15.4%	42.91	86.2%
Social	10	-	53.77	0.70	-	54.47	16.9%	41.58	76.3%
Transport	2	-	16.15	0.50	6.00	22.65	7.0%	8.03	35.4%
Industrie & Mines	5	74.79	12.00	0	-	86.79	26.9%	85.55	98.6%
Equipements collectifs	11	14.84	32.26	1.50	-	48.60	15.1%	38.14	78.5%
Finances & sect. privé	2	6.62	3.47	0	-	10.09	3.1%	10.09	100.0%
Multisecteur	7	-	49.13	1.05	-	50.18	15.6%	49.64	98.9%
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>96.25</b>	<b>215.05</b>	<b>5.28</b>	<b>6.00</b>	<b>322.58</b>	<b>100.0%</b>	<b>275.93</b>	<b>85.5%</b>

### **1.2.2 Aperçu des opérations en cours**

1.2.2.1 Le portefeuille actif comprend 11 opérations pour un montant de 67,65 millions UC, dont 59,36 millions UC pour le FAD, 2,29 millions UC pour le FAT, et 6,00 millions pour le FSN. La répartition sectorielle de ce portefeuille s'établit comme suit : 40,7% pour le secteur social, 21,6% pour le transport, 21,3% pour l'agriculture, 14,8% pour le secteur des équipements collectifs et 1,5% pour le multisecteur. Il est important de préciser que parmi ces opérations, le Projet de construction de la route Rosso-Bogué (transport) qui compte pour une part significative dans cette répartition sectorielle, ainsi que le Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott (équipements collectifs) n'étaient pas encore mis en vigueur à la date de la mission de revue du portefeuille et sont depuis en phase de démarrage. Comme observé lors de la revue de 2001, le secteur social occupe une place prépondérante dans les engagements actifs de la Banque.

1.2.2.2 En matière de décaissements, il convient de souligner l'amélioration significative du taux de décaissement du portefeuille qui ressort à 35,8% en novembre 2004, contre 26,0% lors de la revue de 2001. Au niveau de l'ancienneté du portefeuille actif, la Banque a relevé 4 projets de moins de 3 ans, 5 projets entre 3 et 5 ans, et, seuls, 2 projets âgés de plus de 5 ans<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le Projet d'appui au secteur de la pêche, approuvé en 1993 et le Projet de réduction de la pauvreté, approuvé en 1997, en cours au moment de la mission de revue (mars 2004), mais achevés depuis respectivement le 30 septembre 2004 et le 30 juin 2004.

**Tableau 2**

<b>Résumé des opérations en cours d'exécution en Mauritanie au 30 novembre 2004</b>									
Millions UC									
Secteurs	Nb de projets	Engagements nets					Répartition sect. (%)	Décaiss. <sup>tc</sup>	Décaiss. <sup>tc</sup> (%)
		BAD	FAD	FAT	FSH	Total			
Agriculture	4	-	13.69	0.75	-	14.43	21.3%	8.12	56.2%
Social	4	-	27.55	-	-	27.55	40.7%	14.65	53.2%
Transport	1	-	8.12	0.50	6.00	14.62	21.6%	0.94	6.4%
Equipements collectifs	1	-	10.00	-	-	10.00	14.8%	0.00	0.0%
Multisecteur	1	-	-	1.05	-	1.05	1.5%	0.50	47.9%
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>0.00</b>	<b>59.36</b>	<b>2.29</b>	<b>6.00</b>	<b>67.65</b>	<b>100.0%</b>	<b>24.21</b>	<b>35.8%</b>

## II. REVUE DES PROJETS EN COURS

### 2.1 Revue par secteur et par projet des opérations en cours d'exécution

#### 2.1.1 Agriculture et développement rural

2.1.1.1 Situation du secteur. La part du secteur primaire dans la formation du PIB a été d'environ 18,70 % sur la période 1998-2002, en régression quasi continue depuis cinq ans<sup>2</sup>. La contribution de l'élevage représente 12,80 %, celle de l'agriculture 5 %, et celle de la pêche artisanale moins de 1 %. La production nationale, qui ne couvre que 30 % des besoins du pays, est composée de céréales locales, essentiellement mil et sorgho, de riz, de dattes, de légumes et de produits d'origine animale et halieutique. Le marché national est caractérisé par une mauvaise répartition spatiale des productions (les principales ressources sont concentrées dans la vallée du fleuve Sénégal), elle-même aggravée par de faibles rendements, et par une forte dépendance aux importations et aides alimentaires. Le Ministère du développement rural et de l'environnement (MDRE) est la principale institution chargée de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement agricole et de la protection de l'environnement. Au niveau institutionnel, la Direction des politiques, du suivi et de l'évaluation (DPSE) est chargée de suivre et évaluer les programmes d'investissement publics, d'analyser et de diffuser les statistiques et informations rurales, et d'accompagner la mise en œuvre de la réforme foncière par le biais de son service des affaires foncières et de la cartographie.

2.1.1.2 De 1979 à ce jour, le secteur a bénéficié de 11 opérations, dont 10 projets et 1 étude, pour un montant global net des annulations de 49,80 millions UC, soit 15,1% des engagements nets. Parmi ces opérations, 7 sont actuellement achevées et représentent un financement de 35,37 millions UC. A la date de la revue, la Banque finançait par ailleurs 4 opérations, en cours d'exécution, pour un montant de 14,43 millions UC, représentant 21,3% du portefeuille des prêts et dons actifs. Le Projet d'appui au secteur de la pêche est achevé depuis le 30 septembre 2004.

2.1.1.3 L'exécution des projets du secteur primaire a été entravée par des contraintes dont les principales sont les aléas climatiques, la faible qualité des études de base qui a entraîné des coûts additionnels et l'allongement de la durée d'exécution des projets, les contraintes budgétaires des

<sup>2</sup> En 1998, le secteur primaire représentait alors 21,1% du PIB alors qu'il ne représente plus que 18,3% en 2002, suivant les données du FMI.

autorités à mettre à disposition les fonds de contrepartie ainsi que la faible maîtrise des procédures de la Banque en matière d'acquisition par les agences d'exécution des projets. L'évaluation de ces opérations en cours est présentée ci-après.

## **A.1 APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE (Achevé au 30 septembre 2004)**

### ***A.1.1 Données administratives et financières de base***

<u>Montant du prêt initial</u> : 10,131 millions UC  <u>Montant annulé</u> : 6,444 millions UC  <u>Montant du prêt net</u> : 3,687 millions UC	<u>Source</u> : FAD : 3,687 millions UC Gouv : 1,718 millions UC	<u>Montant décaissé</u> : 3,655 millions UC (99,1%)  <u>Solde</u> : 32 249 UC (0,9%)
<u>Date d'approbation</u> : 1 <sup>er</sup> septembre 1993	<u>Date de signature</u> : 24 octobre 1993	<u>Date d'entrée vigueur</u> : 14 juillet 1995
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 30 septembre 2004 – PROJET ACHEVE	<u>Organe d'exécution</u> : Cellule de Gestion du projet au sein du Ministère de Pêche et de l'Economie maritime	
<u>Date dernière supervision</u> : Août-septembre 2004	<u>Audit des comptes</u> : Rapports 2001 et 2002 soumis à la Banque. Recrutement de l'auditeur pour 2003 et 2004 en cours (appel d'offres lancé).  <u>Rapports</u> : Rapports régulièrement transmis à la Banque.	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à permettre le débarquement de 25.000 tonnes/an de poisson par la production artisanale et semi-industrielle en créant une infrastructure portuaire dans le sud du Pays (région de Nouakchott), à améliorer la qualité de la production, à augmenter l'exportation des produits de la mer, à améliorer l'activité de la pêche industrielle et à permettre la création d'emplois dans le secteur.		

### ***A.1.2 Conformité aux conditions***

2.1.1.4 L'accord de prêt a été mis en vigueur le 14 juillet 1995. Le projet a été clôturé le 30 septembre 2004. L'analyse de performance en matière de respect des conditions du prêt figurait déjà dans le précédent rapport de revue du portefeuille (2001). Au niveau du suivi institutionnel, les rapports d'activités et d'audit ont depuis été transmis à la Banque avec la régularité requise. Les audits du projet pour les exercices 2003 et 2004 n'ont cependant pas encore été réalisés. Le projet étant désormais achevé, et le montant du prêt quasi épuisé, les audits seront financés sur le solde du fonds de roulement disponible au compte spécial du projet. Au 30 novembre 2004, le recrutement de l'auditeur est en cours (le DAO a été approuvé par la Banque et l'AO lancé). Les résultats des offres techniques devraient être transmis à la Banque en février 2005. La performance globale en matière de conformité aux conditions du prêt est donc jugée satisfaisante.

### ***A.1.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.1.5 A son démarrage, le projet a connu des difficultés liées à l'absence de maîtrise par la cellule d'exécution du projet des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et

services. De plus, le manque de rigueur au niveau des commissions départementales de passation des marchés a occasionné quelques contestations de la part des soumissionnaires. Par ailleurs, le retard enregistré dans l'exécution des études est essentiellement imputable à la mauvaise appréciation des délais prévisionnels indiqués dans le cahier de charges des dossiers d'appel d'offres (DAO) et au changement du site du quai de pêche (initialement prévu à Nouakchott). Suite aux recommandations de la dernière revue du portefeuille, à celles des différentes supervisions effectuées depuis par la Banque, et à celles du rapport d'évaluation de l'assistance de la Banque au secteur agricole effectué par OPEV, des progrès sensibles ont été observés en matière de conformité aux règles de procédures de la Banque et de rapidité de traitement des dossiers. La performance en matière d'acquisition est donc jugée satisfaisante.

#### ***A.1.4 Performance financière***

2.1.1.6 Le coût initial du projet était de 11,85 millions UC, dont 10,13 sur financement FAD et 1,72 sur financement local (contrepartie) par le budget de l'Etat Mauritanien. La réalisation des premières études techniques du quai de pêche ont toutefois conclu à l'apparition d'un phénomène d'érosion à l'enracinement de l'épi sud du port, non loin de l'endroit destiné à recevoir l'ouvrage projeté, menaçant ainsi la solidité et la durabilité de l'infrastructure. De plus, outre l'ensablement important enregistré côté nord du port, les études ont démontré que les embarcations seraient exposées quelques jours par an à une agitation qui dépasserait les limites généralement admises. La composante (B) visant à réaliser le quai de pêche dans la zone initiale a dès lors été abandonnée et le prêt initial a fait l'objet d'une annulation partielle, à hauteur de 6,444 millions UC. Après annulation, le montant net du prêt FAD s'élevait donc à 3,687 millions UC.

2.1.1.7 Au 30 septembre 2004, date de clôture du projet, le montant du prêt FAD décaissé s'élevait à 3,655 millions UC, soit un taux de décaissement de 99,1%. Le solde (32 249 UC) a déjà été engagé pour régler les dernières factures du consultant ayant réalisé des études environnementales. Les fonds de contrepartie ont été mobilisés à hauteur de 247,8 millions de MRO, soit environ 825.552 UC, contre une prévision de 1,718 millions UC. Cette différence s'explique essentiellement par la non mobilisation du montant lié au volet quai de pêche, abandonné. Au niveau de la gestion des coûts, un important dépassement a été constaté dans les travaux de construction du pipeline reliant la raffinerie au port de pêche de Nouadhibou. En effet, alors que le coût de ces travaux était estimé à 1 million de dollars EU à l'évaluation, l'étude d'exécution technique l'a revu à la hausse et actualisé à 4 millions de dollars EU. Par ailleurs, un surcoût significatif a été observé suite au changement de site pour la réalisation du quai de pêche. La Banque et l'Emprunteur ont dès lors convenu de reporter à une phase ultérieure la réalisation de cette composante. Enfin, aucun problème n'a été constaté au niveau de la disponibilité des devises et de la monnaie locale. La performance financière du projet en la matière est donc jugée globalement satisfaisante.

#### ***A.1.5 Performances des activités et réalisations***

2.1.1.8 A la date de clôture du projet, les trois volets de la composante A ont été réalisés entièrement : i) fourniture au Port autonome de Nouadhibou – PAN – de matériels et équipements de sécurité incendie ; ii) réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées du PAN ; et iii) construction d'un pipeline gazoil de 9 km reliant les dépôts de la SOMIR aux points de distribution du PAN pour le ravitaillement des navires de pêche. La composante B, relative à la construction d'un quai de pêche à Nouakchott, a été annulée (§2.1.1.6) et transformée en une étude de préparation d'un futur projet de pôle de développement de la pêche artisanale et côtière à Tanit. Les études techniques et environnementales ainsi que le rapport de préparation du nouveau projet ont déjà été réalisés sur financement du projet.

Enfin, au niveau de la composante C (appui à la CEP), le projet a été doté d'un personnel adéquat pour mener à bien sa mission. Une assistance technique ponctuelle a été mise à sa disposition, en août 2000, pour accompagner les études relatives au nouveau projet de Tanit. L'expert recruté a exécuté son programme d'action en quatre missions, comme convenu, et en coordination avec le Comité technique désigné par le Gouvernement afin de suivre ces études. La CEP dispose désormais de matériel roulant en état de marche et son réseau informatique est actuellement fonctionnel. La CEP a par ailleurs réalisé tous les objectifs de son programme d'activités. Cependant, compte tenu des retards accusés dans la phase de démarrage du projet dus à l'absence de maîtrise des règles de procédures de la Banque et des difficultés techniques rencontrées au niveau de la construction du quai de pêche à Nouakchott, la durée d'exécution du projet a été allongée de 5 à 11 ans. Malgré ces réalisations, l'abandon d'une composante essentielle du projet dégrade la performance en matière d'activités, jugée globalement assez peu satisfaisante.

#### ***A.1.6 Impact sur le développement***

2.1.1.9 La construction du pipeline, la réhabilitation du réseau d'assainissement et de la station d'épuration du port ainsi que l'acquisition des équipements anti-incendie ont amélioré les services à terre, au niveau du port de Nouadhibou, et contribué à y développer les activités de pêche. Cependant, l'abandon de la construction du quai de pêche dans la région de Nouakchott réduit considérablement son impact sur le développement local, en particulier sur l'amélioration des conditions de la pêche artisanale et semi-industrielle dans cette région ainsi que l'augmentation de la production des poissons frais destinés à l'exportation. A ce titre, la performance du projet en matière d'impact sur le développement est jugée assez peu satisfaisante.

#### ***A.1.7 Evaluation globale de la performance***

2.1.1.10 Le projet a accusé un retard considérable sur son calendrier initial résultant de plusieurs problèmes : i) le retard dans la réalisation des conditions du prêt ; ii) une estimation erronée des coûts des composantes en raison de la qualité médiocre des études d'exécution ; et iii) des problèmes d'adjudication de certains marchés. Par ailleurs, l'abandon de la composante « quai de pêche » dans la région de Nouakchott a amoindri de manière significative l'impact du projet et devrait générer un surcoût important lors de sa réalisation sur le site de Tanit. Malgré ces problèmes sérieux, et depuis la dernière revue du portefeuille, les autorités mauritaniennes ont tenu compte des différentes recommandations effectuées par la Banque (AUDIT, OPEV, et supervisions). Lors de la dernière mission de supervision (août-septembre 2004), il a en effet été constaté que 6 des 7 recommandations effectuées à l'issue de la mission de supervision de décembre 2003 avaient été exécutées (seule la recommandation relative à la soumission du rapport d'achèvement du projet n'a pas été réalisée). Il en ressort que, malgré les problèmes constatés plus haut, la performance globale du projet est jugée assez satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,2	2,0	2,0	1,5	1,5	1,8

2.1.1.11 Problèmes et actions proposées. Le projet étant désormais achevé, la Banque suggère les recommandations suivantes afin de pérenniser les acquis obtenus :

Recommandations	Calendrier
Finaliser et soumettre à la Banque le rapport d'achèvement du projet.	Janvier 2005
Prendre les dispositions nécessaires pour organiser une réunion des bailleurs de fonds en vue de mobiliser le financement requis du nouveau projet de Tanit.	Action continue

## A.2 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE (II)

### A.2.1 *Données administratives et financières de base*

<u>Montant du prêt FAD</u> : 5,00 millions UC  <u>Montant annulé</u> : 0	<u>Source</u> : FAD : 5,00 millions UC OPEP : 3,10 millions UC Gouv : 0,92 million UC	<u>Montant FAD décaissé</u> : 2,41 millions UC (48,2%) <u>Solde</u> : 2,59 millions UC (51,8%)  <u>Montant OPEP décaissé</u> : 1,58 millions UC (51%) <u>Solde</u> : 1,52 millions UC (49%)
<u>Date d'approbation</u> : 15 décembre 1999	<u>Date de signature</u> : 11 février 2000	<u>Date entrée vigueur</u> : 20 novembre 2000
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31 décembre 2006	<u>Organe d'exécution</u> : Cellule de gestion du projet au sein du Ministère de Pêche et de l'Economie maritime	
<u>Date dernière supervision</u> : Août-septembre 2004	<u>Audit des comptes</u> : Rapports 2001, 2002 et 2003 soumis à la Banque. Recrutement de l'auditeur pour l'exercice 2004 en cours.  <u>Rapports</u> : Rapports régulièrement transmis à la Banque suivant le format en vigueur.	
<u>Objectif et description</u> : Le Projet envisage la formation de 1230 apprentis pêcheurs, le perfectionnement de 675 marins pêcheurs et la formation de 500 femmes aux techniques de valorisation après captures et à la commercialisation. Il permettra une production supplémentaire de 10.500 tonnes de poissons, la sédentarisation des pêcheurs sur les sites et la protection de l'environnement marin, la mise en place d'un fonds de crédit pour les pêcheurs formés et les femmes. Pour cela, il procédera à : (i) la réfection des deux centres de formation existants à Blawakh et au PK 28 ; (ii) la construction d'un nouveau centre de formation et la création d'un pôle de développement au PK 144 ; (iii) la construction d'un centre de perfectionnement et du siège du projet à Nouakchott.		

### A.2.2 *Conformité aux conditions*

2.1.1.12 Le prêt ayant été mis en vigueur en novembre 2000, l'analyse de performance en matière de respect des conditions mise en vigueur du prêt figurait déjà dans le précédent rapport de revue du portefeuille (2001). La performance en la matière avait été jugée satisfaisante. Au niveau du suivi institutionnel, les rapports d'avancement du projet sont toujours régulièrement transmis à la Banque suivant le format en vigueur. Au niveau de l'audit des comptes, les audits des comptes du projet ont été

régulièrement réalisés depuis le démarrage du projet, en janvier 2001, et les rapports y afférents sont communiqués à la Banque pour les exercices 2001, 2002 et 2003. Le rapport d'audit 2003 est en cours d'examen à la Banque. Le contrat de l'auditeur étant arrivé à terme, la Banque a invité la Direction du projet à prendre les dispositions nécessaires pour le recrutement d'un auditeur en vue de la réalisation de l'audit des comptes pour 2004. La performance globale en matière de conformité aux conditions du prêt est dès lors jugée plus que satisfaisante.

### ***A.2.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.1.13 La Cellule de gestion du projet a préparé et lancé depuis février 2001 tous les dossiers d'appel d'offres nationaux relatifs à l'acquisition d'embarcations, de matériel de pêche, de moteurs hors-bord, du matériel roulant, des équipements d'énergie solaire et de matériel de surveillance des côtes dans le littoral sud. Tous les DAO ont été établis suivant le modèle type de la Banque. La performance en matière d'acquisition des services est donc jugée plus que satisfaisante.

### ***A.2.4 Performance financière***

2.1.1.14 Au 30 novembre 2004, les montants des prêts FAD et OPEP ont été décaissés respectivement à hauteur de 2,41 et 1,58 millions UC, soit un taux de décaissement de 48,2% et 51%. Le faible engagement du prêt FAD est dû essentiellement au retard du démarrage du volet crédit qui représente 56,2% du prêt. Les ressources en monnaie locale ont été décaissées à hauteur de 291 millions MRO (env. 0,54 millions UC), soit un taux de décaissement de plus de 58%. Au vu de ce qui précède, la performance financière du projet est donc jugée hautement satisfaisante.

### ***A.2.5 Performances des activités et réalisations du projet***

2.1.1.15 L'état d'exécution des activités du projet est plus que satisfaisant. En effet, à l'exception du volet crédit qui accuse un retard par rapport à son calendrier initial d'exécution, toutes les composantes du projet sont réalisées de manière satisfaisante. Au niveau de la composante A, relative à la formation et au perfectionnement des pêcheurs artisanaux, la dernière mission de supervision (août-septembre 2004) a constaté que depuis son démarrage, le projet a réalisé 46,5% des objectifs initiaux en matière de formation des pêcheurs artisanaux, 52,2% de recyclage des marins pêcheurs, et 80 % pour la formation des femmes. Par ailleurs, l'ensemble des équipements et matériel acquis pour les besoins de formation ainsi que les véhicules et les embarcations destinées aux centres de formation, aux services spécialisés impliqués dans la mise en œuvre du projet sont déjà livrés et opérationnels sur les différents sites. La composante B du projet prévoit la création d'un pôle de développement sur le site PK 144 dans le souci de mettre en place des conditions favorables et nécessaires à la sédentarisation des pêcheurs. Les travaux n'ont pas encore démarré en raison de l'inaccessibilité au site liée la voie d'accès en cours construction. La mise en œuvre du volet crédit, composante C, a été retardée pour tenir compte de la réalisation d'une étude préalable sur les institutions de micro-crédit suite aux difficultés financières des institutions identifiées à l'évaluation du projet pour administrer le crédit. Le projet a dès lors engagé la procédure de création d'une mutuelle d'épargne et de crédit pour le développement de la pêche artisanale (MECPA) qui a reçu l'agrément de la Banque Centrale de Mauritanie. Le manuel de procédure est en cours de finalisation et sera soumis à la Banque pour approbation. Le volet « aménagement de la ressource » de la composante D, visait la mise en place d'un système de suivi scientifique et de gestion des ressources et la surveillance des pêches. Le suivi scientifique et de gestion de ressources est assuré par l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) tandis que la surveillance des Pêches est assurée par la Délégation à la surveillance des pêches et au contrôle en mer (DSPCM) sur la base des

conventions. Tous les équipements prévus ont été livrés. Les plans d'action 2001, 2002 et 2003 sont bien exécutés conformément aux dispositions de la convention et les rapports trimestriels et annuels et les rapports de restitution des ateliers sont transmis régulièrement au Projet et à la BAD. De même, le volet « actions environnementales » de la composante D, concernait la plantation de 23 ha et la construction 2 puits. Au total 10 ha ont été réalisés et les 2 puits construits. Le niveau global d'exécution du projet est donc jugé hautement satisfaisante.

### ***A.2.6 Impact sur le développement***

2.1.1.16 Le projet renforce les acquis de la première phase et apporte une approche globale du développement de la pêche artisanale en Mauritanie, en ciblant non seulement la formation des groupes vulnérables (jeunes, sans-emploi, marins pêcheurs, femmes des quartiers urbains pauvres), mais aussi en favorisant une perspective de développement durable pour ce secteur d'activités. Par la mise en place du système de formation, de perfectionnement, et de distribution de micro-crédits, le projet prend en compte les besoins fondamentaux de couches les plus pauvres en facilitant leur accès au circuit économique moderne. Son impact est de ce fait jugé hautement satisfaisant.

### ***A.2.7 Evaluation globale de la performance***

2.1.1.17 Le projet a démarré ses activités en janvier 2001 et toutes les composantes, à l'exception du volet crédit, s'exécutent de manière satisfaisante. Le personnel du projet est mis en place et opérationnel. Les différentes formations sont bien avancées par rapport aux objectifs initiaux et se poursuivent normalement. Les travaux de construction ont démarré sur tous les sites. La performance globale du projet est dès lors jugée hautement satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,7	2,5	2,8	2,8	2,7	2,7

2.1.1.18 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Recrutement de l'auditeur pour l'exercice 2004	Prendre les dispositions nécessaires pour la réalisation de l'audit des comptes du projet pour 2004 et transmettre à la Banque le dossier de demande de propositions pour l'avis de non-objection de la Banque.	Janvier 2005

### **A.3 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DE GESTION DES PARCOURS**

#### **A.3.1 *Données administratives et financières de base***

<u>Montant du prêt FAD</u> : 5,00 millions UC  <u>Montant annulé</u> : 0  <u>Montant net</u> : 5,00 millions UC	<u>Source</u> : FAD : 5,00 millions UC OPEP : 2,55 millions UC Gouv. : 1,75 millions UC	<u>Montant FAD décaissé</u> : 1,30 million UC (26,1%) <u>Solde</u> : 3,70 millions UC (73,9%)  <u>Montant OPEP décaissé</u> : 0 <u>Solde</u> : 2,55 millions UC (100%)
<u>Date d'approbation</u> : 4 avril 2001	<u>Date de signature</u> : 15 juin 2001	<u>Date entrée vigueur</u> : 3 juillet 2001
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31 décembre 2006	<u>Organe d'exécution</u> : Ministère du Développement rural et de l'Environnement	
<u>Date dernière supervision</u> : Août-septembre 2004	<u>Audit des comptes</u> : Exercices 2001 à 2003 transmis à la Banque. Recrutement de l'auditeur pour 2004 finalisé.  <u>Rapports</u> : Rapports régulièrement transmis à la Banque suivant le format en vigueur.	
<u>Objectif et description</u> : L'objectif spécifique du projet est d'améliorer la productivité du cheptel mauritanien tout en augmentant les revenus des éleveurs par la protection et la réhabilitation des parcours pastoraux et l'appui aux structures intervenant dans le sous secteur de l'élevage. A ce titre, il contribuera au plan sectoriel à : (i) garantir la sécurité alimentaire, (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) assurer le développement durable à travers la protection et la conservation des ressources naturelles. Les principales activités du projet s'articuleront autour des 4 composantes: a) Protection et réhabilitation des parcours pastoraux ; b) développement de l'élevage ; c) appui aux structures d'intervention, et d) gestion du projet.		

#### **A.3.2 *Conformité aux conditions***

2.1.1.19 Le prêt FAD a été approuvé en avril 2001 et mis en vigueur en juillet 2001, soit trois mois après l'approbation du prêt. Les conditions des prêts FAD et OPEP ont toutes été satisfaites. Au niveau du suivi institutionnel, les rapports d'activités sont transmis à la Banque avec la régularité requise et suivant le format en vigueur. Au niveau de l'audit des comptes du projet, les rapports d'audit au titre des exercices 2001 à 2003 ont été transmis à la Banque. Le processus de recrutement de l'auditeur pour l'audit des comptes 2004 a été finalisé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2004. La performance globale en matière de conformité aux conditions des prêts est donc jugée plus que satisfaisante.

#### **A.3.3 *Performance en matière d'acquisition***

2.1.1.20 La CEP a préparé les dossiers d'appel d'offres relatifs à l'acquisition des équipements et du matériel informatique et de bureau, du matériel roulant et lancé la réalisation de différentes études prévues dans le cadre du projet. Lors de la dernière mission de supervision (août-septembre 2004), la Banque a toutefois constaté que l'insuffisante maîtrise de ses règles de procédures était susceptible de poser des problèmes et de retarder sensiblement l'exécution des activités. Elle a en effet dénombré deux appels d'offres infructueux et un appel d'offres problématique. Par ailleurs, la Cellule d'exécution du projet devrait s'assurer de la qualité des rapports d'évaluation des offres à soumettre à la Banque. La performance en matière d'acquisition est, de ce fait, jugée assez peu satisfaisante.

### ***A.3.4 Performance financière***

2.1.1.21 Au 30 novembre 2004, le montant décaissé du prêt FAD s'élève à 1,304 millions UC, soit un taux de décaissement de 26,1%. Aucun décaissement n'a été effectué sur le prêt OPEP qui prend en charge des actions du projet dont la préparation est toujours en cours. Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement mauritanien a budgétisé au titre de l'année 2004 un montant de 50 000 000 MRO, soit environ 144 893 UC au titre des fonds de contrepartie. Une première tranche de 22 000 000 MRO a été mise à la disposition du projet au Trésor. Le reliquat est en cours de tirage. Malgré le retard constaté, le projet n'est pas confronté à un problème de fonds de contrepartie. De ce qui précède, la performance financière du projet est jugée plus que satisfaisante.

### ***A.3.5 Performances des activités et réalisations***

2.1.1.22 Le projet a enregistré un retard sensible dans le démarrage de ses activités. Celui-ci est dû aux difficultés inhérentes à la mise en place de la cellule d'exécution du projet et à la satisfaction des conditions des prêts. Au niveau de la composante A, relative à la « Protection et réhabilitation des parcours », le projet a initié la mise en œuvre du processus de concertation et permis le choix des sites des 2 premiers forages et de 9 puits pastoraux à réaliser (soit 20% du total). Le retard observé s'explique par l'acquisition tardive des moyens logistiques. Les sites complémentaires seront identifiés suite à la tenue de la commission paritaire, à la fin de l'année 2004. un bureau d'études a également été recruté pour la réalisation des études hydrogéologiques et géophysiques et la préparation des DAO pour les premiers forages et puits retenus. En matière de régénération et d'amélioration pastorales, le projet a pour l'heure permis le reboisement de 140 ha, la mise en place de réserves pastorales (1000 ha) et la formation de pépiniéristes. Au niveau de la composante B, relative au développement de l'élevage, les activités ont porté sur le recrutement d'un consultant spécialiste de crédit, l'identification de 16 sites de construction de parcs de vaccination, et la constitution du fonds de roulement pour l'acquisition d'intrants vétérinaires. Enfin, au niveau de la composante C, relative à l'appui aux structures d'intervention, les activités du projet ont porté sur l'élaboration des conventions avec respectivement la direction de l'élevage et de l'agriculture (DEA), la direction des politiques de coopération et suivi-évaluation (DPCSE), la direction de la recherche, formation et vulgarisation (DRFV) et leur mise en vigueur. L'approche participative préconisée par le projet exige également un travail préalable de sensibilisation et de formation des bénéficiaires et des associations professionnelles de base, ce qui a entraîné des retards dans l'exécution des activités du projet. Il ressort que la performance en matière de réalisations du projet est donc jugée assez satisfaisante.

### ***A.3.6 Impact sur le développement***

2.1.1.23 Ce projet constitue une nouvelle phase d'un programme continu pour le développement de l'élevage en vue d'accroître la productivité et l'efficacité de la production du secteur par la protection et la conservation des ressources naturelles, tout en privilégiant l'approche participative des bénéficiaires dans la gestion. Par la mise en place du système de formation des éleveurs, de renforcement des capacités des ACP et des associations professionnelles de base et de distribution de micro-crédits, le projet prend en compte les besoins fondamentaux des couches les plus pauvres en facilitant leur accès au circuit économique moderne. Au vu des réalisations déjà effectuées au 30 novembre 2004, l'impact du projet sur le développement est jugé satisfaisant.

### A.3.7 Evaluation globale de la performance

2.1.1.24 Le projet a été mis en vigueur sans retard mais son démarrage a été lent en raison des délais de mise en place de la Cellule d'exécution du projet, du processus de sensibilisation et d'approche participative, de la longueur des délais de réponses de la BAD et de la non maîtrise des procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services. Le retard constaté n'est cependant pas irrémédiable sous réserve de remplir, dans les délais, les recommandations effectuées par la Banque lors de la dernière mission de supervision (août-septembre 2004) et d'observer strictement ses procédures. La Banque devra par ailleurs se reporter à la revue des résultats de l'évaluation rétrospective des opérations du groupe de la Banque, 2001-2002, et au rapport préparé par OPEV en août 2004. Ce dernier, examinant la performance de la Banque et celle de l'Emprunteur pour les opérations dans le secteur agricole et le développement rural, met en exergue l'adoption d'une approche participative, « facteur important de succès et de durabilité du projet ». Il note également que l'amélioration de la performance de l'Emprunteur est possible moyennant : a) l'accroissement de l'efficacité des organes d'exécution en matière de supervision, de surveillance et de coordination des projets ; et b) la fourniture en quantités suffisantes et en temps opportun de fonds de contrepartie pour éviter l'insuffisance de résultats et les retards d'exécution. Afin d'améliorer la performance globale du présent projet, une attention particulière devra donc être portée à ces aspects. Pour l'heure, la performance globale du projet est jugée satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,3	1,5	2,4	1,8	2,0	2,0

#### 2.1.1.25 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Maîtrise approximative des règles d'acquisition de la Banque	- Veiller au strict respect des procédures de la BAD en matière d'acquisition des biens et services. - Améliorer la qualité des rapports d'évaluation technique et financière des offres.	Action continue Action continue
Insuffisance dans le suivi de l'exécution des activités	Elaborer des rapports d'exécution comportant des données quantifiées et des pourcentages de réalisation pour chaque activité.	Action continue
Retards dans l'exécution des activités	- Pour la Banque : prendre toutes les dispositions nécessaires pour accélérer le traitement des dossiers d'acquisitions des biens et services pour le compte du projet. - Pour le projet : anticiper toutes les acquisitions du projet afin de limiter les retards constatés.	Action continue Action continue

## A4 PROGRAMME SPECIAL DE SECURITE ALIMENTAIRE - PROJET PILOTE

### A.4.1 *Données administratives et financières de base*

<u>Montant du don</u> : 750 000 UC  <u>Montant annulé</u> : 2 158,25 UC  <u>Montant net du don</u> : 747 841,75 UC	<u>Source</u> : FAD : 750 000 UC Gouv. : 124 323 UC Autres : 218 767 UC	<u>Montant FAD décaissé</u> : 747 841,75 UC (100%)  <u>Solde</u> : 0
<u>Date d'approbation</u> : 19 juin 2000	<u>Date de signature</u> : 8 mars 2001	<u>Date entrée vigueur</u> : 29 mars 2001
<u>Date limite de dernier décaissement</u> : 31 décembre 2004 – PROROGATION REQUISE	<u>Organe d'exécution</u> : Ministère du Développement rural et de l'Environnement (MDRE)	
<u>Date de la dernière supervision</u> : Août-septembre 2004	<u>Audit des comptes</u> : Néant  <u>Rapports</u> : Rapports transmis à la Banque suivant une périodicité irrégulière	
<u>Objectif et description</u> : L'objectif spécifique du projet est de tester les méthodes et moyens permettant de conduire une réhabilitation participative des petits périmètres irrigués, d'intensifier et de diversifier la production agricole. A ce titre, il contribuera au plan sectoriel à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des populations en milieu rural du point de vue nutritionnel dans sa zone d'exécution. Les principales composantes du projet sont : (i) Renforcement des capacités de gestion des associations d'exploitants ; (ii) Réhabilitation des périmètres; (iii) Intensification et diversification de la production et (iv) Gestion du projet.		

### A.4.2 *Conformité aux conditions*

2.1.1.26 L'accord de don a été mis en vigueur le 29 mars 2001, soit moins d'un mois après la signature. Comme conditions préalables au premier décaissement, l'octroi du don et son décaissement étaient subordonnés à la preuve de la conclusion d'un protocole d'accord avec la FAO pour la mise en œuvre du projet, à l'approbation préalable par la Banque des conventions que le MDRE doit signer avec l'UNCACEM et la SONADER. La mise en place de l'équipe de coordination du projet a eu lieu en décembre 2001, soit 18 mois après l'approbation du don. Au niveau du suivi institutionnel et des conditions générales, aucun rapport d'audit relatif à l'utilisation des ressources du don ni sur l'état d'avancement du projet n'été transmis à la Banque. Lors de la dernière mission de supervision (août-septembre 2004), la Banque a dès lors demandé aux autorités mauritaniennes de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de transmettre, dans les meilleurs délais, lesdits rapports. La performance en matière de conformité aux conditions du don est donc jugée assez peu satisfaisante.

### A.4.3 *Performance en matière d'acquisition*

2.1.1.27 L'exécution du projet a été confiée à la FAO. La Cellule d'exécution est intégrée à la coordination du Programme de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie (PDIAM) et bénéficie de ce fait de l'appui du bureau de la représentation de la FAO. Le retard important par rapport au calendrier initial des acquisitions est dû aux délais de satisfaction des conditions du don, aux difficultés inhérentes à la mise en place de la Cellule d'exécution et de l'équipe des techniciens chinois,

et surtout aux lourdeurs des procédures administratives de la FAO entraînant un allongement significatif des délais. A cet égard, la dernière mission de supervision de la Banque a recommandé aux autorités mauritaniennes de prendre les dispositions nécessaires pour réduire les retards constatés dans l'approbation des lettres d'accord avec les différents prestataires de service du projet et leur paiement à la FAO. La performance en matière d'acquisition est donc jugée assez peu satisfaisante.

#### ***A.4.4 Performance financière***

2.1.1.28 Le don a été entièrement décaissé en une seule fois en faveur de la FAO. Le projet ne rencontre pas de problème au niveau de la disponibilité des ressources en devises ni en monnaie locale. La contribution du Gouvernement, estimée à 124 323 UC couvre essentiellement les salaires et la mise à disposition des locaux. Lors des différentes missions de supervision, la Banque a souligné le contraste entre le décaissement du don en une seule tranche et les difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux et les retards conséquents accusés dans leur mise en oeuvre, indépendants de la disponibilité des ressources financières. De ce qui précède, la performance financière du projet est considérée satisfaisante.

#### ***A.4.5 Performances des activités et réalisations du projet***

2.1.1.29 Le don a été mis en vigueur en mars 2001, mais le démarrage effectif du projet n'a eu lieu qu'au mois de mars 2002, soit un an après. Depuis, des actions ont été entreprises afin de préparer un programme de travail par la coordination nationale, l'amorce des activités d'information et de sensibilisation des bénéficiaires (15 sessions de formation ont été organisées à l'intention de 240 bénéficiaires, dont 80% de femmes), la structuration et la légalisation des associations, la ratification des conventions-cadres avec les bénéficiaires et les partenaires au projet (UNCACEM, SONADER) et l'acquisition des moyens logistiques (un véhicule 4x4, 6 motos) et matériels (2 micro-ordinateurs et des fournitures de bureaux). Au niveau des travaux de réhabilitation, les études techniques pour la 1<sup>ère</sup> phase (130 ha) ont été approuvées et le marché adjugé. Les travaux ont démarré le 1<sup>er</sup> août 2004. Les études techniques pour la 2<sup>nd</sup> phase (80 ha) ont été réalisées par l'Ingénieur Conseil et l'AO pour la réhabilitation des 80 ha a été lancé. La FAO doit donc prendre des mesures urgentes pour accélérer l'exécution du projet. La performance des activités et des réalisations est donc jugée assez peu satisfaisante.

#### ***A.4.6 Impact sur le développement***

2.1.1.30 Le retard constaté dans la réalisation des travaux d'aménagement des périmètres et des activités d'intensification et diversification de la production agricole est susceptible de réduire sensiblement l'impact du projet sur le développement, en particulier sur l'amélioration des revenus et des conditions des bénéficiaires (notamment des femmes au niveau des périmètres irrigués maraîchers). Malgré ce problème à suivre de près, la performance du projet en la matière est jugée satisfaisante.

#### ***A.4.7 Evaluation globale de la performance***

2.1.1.31 Le projet a accusé un retard important dans la réalisation de ses activités sur le terrain. En effet, les travaux de réhabilitation viennent tout juste de démarrer et la ligne de crédit au profit des bénéficiaires n'est toujours pas mise en place. Il est donc nécessaire que la FAO et les autorités mauritaniennes prennent les dispositions nécessaires en vue d'accélérer le rythme d'exécution du projet. De ce fait, la plus grande attention devra être portée aux recommandations de la dernière mission de supervision de la Banque et leurs délais de mise en oeuvre rigoureusement respectés. Compte tenu du

démarrage tardif des activités du projet, une prorogation de la date de clôture d'au moins une année, portant la clôture au 31 décembre 2005, est nécessaire en vue d'achever les activités restantes qui devraient toutefois se réaliser désormais sans difficultés. La performance globale du projet est donc jugée assez satisfaisante mais la vigilance doit être gardée quant au respect du calendrier d'exécution actualisé.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	1,5	1,5	2,0	1,5	2,0	1,8

### 2.1.1.32 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Rapports d'activités et d'audit des comptes non transmis régulièrement par la FAO à la Banque	La FAO doit soumettre le plus rapidement à la Banque les rapports d'audit des comptes du projet pour les exercices 2002 et 2003 et la cellule d'exécution les rapports d'activité.	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
Délais engendrés par les procédures administratives de la FAO en matière d'acquisition des biens et services	La FAO doit prendre des mesures urgentes pour accélérer l'exécution du projet.	Action continue
Date de clôture initiale non réaliste compte tenu des activités restant à exécuter	Transmettre à la Banque une requête de prorogation de la clôture du don pour avis de non-objection.	31 décembre 2004

## 2.1.2 Secteur des transports

2.1.2.1 Situation du secteur. La part du secteur des transports et de la communication dans la formation du PIB a été d'environ 9,6% entre 1998-2002, en progression constante sur la période<sup>3</sup>. Le Ministère de l'Équipement et des Transports est responsable de la mise en œuvre et de la coordination de toutes les activités du secteur à travers le pays. La Mauritanie a élaboré en 1998 un Plan de Transport visant d'une part à rationaliser la gestion du secteur et d'autre part à assurer son développement grâce notamment à une programmation plus cohérente intégrant les différents modes de transport. Sur cette base, les autorités ont mis en œuvre une politique de développement des infrastructures de transport pour les périodes 1998-2002, puis 2003-2007, afin de soutenir et accompagner le développement économique et social. Les investissements essentiels du secteur des transports et communications représentent environ 20 % du programme d'investissements publics 2002-2005, dont la moitié pour les routes. Par ailleurs, un CDMT pour les infrastructures de transport a été élaboré en 2002.

2.1.2.2 Les actions importantes engagées depuis 2003 dans le secteur visent notamment le désenclavement interne et externe des zones de production ainsi que le renforcement de la compétitivité de l'économie. Elles concernent plus particulièrement : (i) la poursuite des travaux de construction des routes Nouakchott-Nouadhibou et Aioun-Nioro ainsi que le démarrage des routes Rosso-Boghé, Kiffa-Boumdeid et Tiguent-Nimjatt et la réhabilitation du tronçon Maghta Lahjar-Diouk, (ii) le renforcement des moyens

<sup>3</sup> En 1998, le secteur des transports représentait 8% du PIB alors qu'il représente 11,4% en 2002, suivant les données du FMI.

financiers de l'Entreprise nationale d'entretien routier (2 milliards d'Ouguiyas en 2003 et 2004), (iii) la réalisation de travaux de désenclavement par le CDHLCPI, (iv) l'achèvement des études de faisabilité de l'aéroport de Nouakchott et le lancement des travaux de construction de l'aéroport de Zouérate, et (v) la réalisation de plusieurs études sur les infrastructures portuaires.

2.1.2.3 Au niveau de la Banque, le secteur a bénéficié de 2 projets pour un montant global net des annulations de 22,65 millions UC, soit 7,0% des engagements nets. Le Projet de route transmaghrebine Akjoust-Atar, approuvé en 1996, et d'un montant net de 8,03 millions UC, s'est achevé en 2001. La Banque finance par ailleurs le Projet de route Rosso-Boghé, en cours d'exécution, pour un montant de 14,62 millions UC, dont 6 millions sur FSN, représentant 21,6% du portefeuille des prêts et dons actifs. L'opération dont les accords de prêt et don n'avaient pas été mis en vigueur à la date de la revue a été évaluée à partir du rapports de la mission de supervision effectuée en novembre-décembre 2004.

## **B.1 PROJET DE ROUTE ROSSO-BOGHE**

### ***B.1.1 Données administratives et financières de base***

<u>Montant du prêt et du don FAD :</u> 8,12 millions UC <u>Montant du don FAD :</u> 0,50 million UC  <u>Montant annulé :</u> 0	<u>Source :</u> FAD : 8,62 millions UC FSN : 6,00 millions UC U.E. : 35,25 millions UC OPEP : 3,15 millions UC Govt. : 3,29 millions UC	<u>Montant FAD décaissé :</u> Prêt: 0,576 million UC (7,1%) Don : 0  <u>Montant FSN décaissé :</u> 0,362 million UC (6,0%)  <u>Solde :</u> 14,62 millions UC (100%)
<u>Date d'approbation :</u> 02 juillet 2003	<u>Date de signature :</u> 16 décembre 2003	<u>Date entrée vigueur :</u> 08 mars 2004
<u>Date limite dernier décaissement :</u> 31 décembre 2007	<u>Organe d'exécution :</u> Direction des Travaux Publics (DTP) / Ministère de l'Equipement et des Transports (MET)	
<u>Date de la dernière supervision :</u> Novembre-décembre 2004	<u>Audit des comptes :</u> Recrutement de l'auditeur en cours (finalisation de l'évaluation des offres techniques et financières par la CEP en cours)  <u>Rapports :</u> Le 1 <sup>er</sup> rapport d'avancement (couvrant le 4 <sup>ème</sup> trimestre 2004) sera transmis à la Banque en janvier 2005.	
<u>Objectif description :</u> L'objectif du projet vise à contribuer au désenclavement et à la mise en valeur de la rive droite du fleuve Sénégal. Le projet comprend les composantes suivantes : A.) la construction de la route, incluant les travaux routiers et aménagements connexes liés à la construction de la route sur 211,5 km, le contrôle et la surveillance des travaux, et les actions de sensibilisation des populations sur les problèmes de santé, de sécurité routière, de protection de l'environnement, sur le foncier et la micro-finance ; B) la gestion du projet, incluant l'audit financier du projet, et le suivi de son impact socio-économique.		

### ***B.1.2 Conditions du prêt***

2.1.2.4 L'Accord de prêt a été mis en vigueur le 8 mars 2004, soit moins de 3 mois après la date de signature et les conditions de 1<sup>er</sup> décaissement ont été satisfaites au 15 septembre 2004. La seule autre condition non satisfaite concerne la gestion des ponts-bascule. A cet égard, la Banque a demandé à ce que le

MET confie, par Arrêté, la gestion des ponts-bascule au Bureau de gestion routière. Cet Arrêté n'a pas été pris. Au niveau du suivi institutionnel, le coordonnateur du projet devra élaborer le programme de travail pour l'année 2005 ainsi que le 1<sup>er</sup> rapport d'avancement du projet pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2004. Le format de ce rapport a été discuté durant la mission de supervision de décembre 2004. Au niveau de l'audit des comptes, la Banque a donné sa non-objection sur les résultats de l'offre technique de l'unique soumission reçue, et fait ses observations sur les résultats de l'évaluation de l'offre financière. Celles-ci devront être prises en compte et les résultats finaux de l'évaluation globale transmis à la Banque pour non-objection. La performance en matière de respect des conditions du prêt est donc jugée plus que satisfaisante.

### ***B.1.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.2.5 Au niveau de l'acquisition des services, le projet respecte dans l'ensemble les règles de procédures de la Banque. L'auditeur des comptes du projet est en cours de recrutement. Pour la sensibilisation des populations, un groupement d'ONG a été retenu à l'issue de la consultation menée par le Gouvernement (cette sous-composante est entièrement financée par l'Administration mauritanienne). La mission a fait des observations sur le projet de contrat soumis à titre d'information. Celles-ci seront prises en compte pour la finalisation du contrat avant sa signature. En revanche, au niveau de l'acquisition des biens et travaux, le dossier d'appel d'offres national pour les travaux de réhabilitation/reconstruction des écoles de Legatt et Dar el Barka et de réparation de forages devra être complètement repris et soumis de nouveau à la Banque pour non objection. La performance en matière d'acquisition est donc globalement assez peu satisfaisante.

### ***B.1.4 Performance financière***

2.1.2.6 Au 30 novembre 2004, le montant des décaissements sur prêt FAD se situait à 0,576 millions UC, soit un taux de décaissement de 7,1%. Ceux-ci représentent les paiements effectués au compte de l'entreprise seule et concernent l'avance de démarrage.

2.1.2.7 Au niveau de la gestion des coûts, l'instruction du dossier technique par la mission de contrôle (MDC) a décelé des discordances entre certaines quantités issues de l'étude technique et le devis quantitatif du marché (sous-estimation des quantités de certains postes, notamment au niveau du terrassement – décapage, déblais, etc). L'Administration et la MDC devront s'atteler à trouver des solutions pour réduire les dépassements de quantités, donc des coûts. Par ailleurs, les financements des travaux escomptés de l'Union européenne ne seraient plus disponibles. Le Gouvernement devra donc les rechercher au plus vite auprès des autres partenaires au développement. La performance en la matière est donc globalement assez peu satisfaisante.

### ***B.1.5 Activités et réalisations***

2.1.2.8 A la date de la mission de supervision (novembre-décembre 2004), le taux d'exécution physique du projet est estimé à 15%. Un décalage dans l'exécution des prestations est déjà constaté en raison du retard pris dans le paiement des avances de démarrage, résultant des délais mis pour satisfaire la condition de 1<sup>er</sup> décaissement relative à l'indemnisation des expropriations. Par ailleurs, la Banque a noté une insuffisance de suivi du projet qui se reflète dans les retards inexpliqués pour traiter les dossiers. Le contrat pour le contrôle des travaux, notifié au consultant en mai 2004, a été transmis à la Banque seulement depuis novembre 2004. De même, le contrat pour la sensibilisation et le suivi évaluation de l'impact socio-économique du projet n'est pas encore finalisé alors que le groupement d'ONG a été désigné comme adjudicataire depuis plus de quatre mois. Or, ces prestations devaient avoir

commencé avant le démarrage des travaux. Au niveau de l'exécution, les travaux routiers (terrassements sur les 20 premiers kilomètres) ont effectivement démarré le 9 septembre 2004 alors que le marché a été notifié depuis le 3 mai 2004. En outre, les installations de chantier (bases vie) ne sont pas encore terminées. Enfin, le dossier d'exécution qui devait être disponible 45 jours après la notification du marché ne le sera qu'au 15 janvier 2005. La performance en la matière est donc jugée peu satisfaisante et les problèmes constatés se doivent d'être suivis de près par la Banque.

### **B.1.6 Impact sur le développement**

2.1.2.9 L'impact du projet sur le développement devrait être conséquent. En effet, la construction de la route Rosso-Boghé devrait permettre le désenclavement des populations sur le tracé de la route et d'améliorer ainsi leurs conditions de vie, de réduire les coûts de transport pour l'évacuation des produits vivriers, de renforcer le confort et la sécurité des usagers, et enfin d'établir une liaison routière permanente entre les deux villes. A ce stade, il est difficile d'apprécier l'impact réel du projet compte tenu du faible taux de réalisation des activités (15%). La performance en la matière sera donc jugée « théoriquement » satisfaisante.

### **B.1.7 Performance globale**

2.1.2.10 A la date de la revue de portefeuille (février-mars 2004), l'Accord de prêt n'avait pas été mis en vigueur. Lors de la 1<sup>ère</sup> mission de supervision effectuée par la Banque (novembre-décembre 2004), il a été constaté que le projet se situait encore dans sa phase de démarrage : la coordination n'est pas encore pleinement opérationnelle, le personnel de soutien (secrétaire, chauffeur, etc.) n'est pas encore désigné et les locaux loués ne sont pas encore équipés. Au niveau de l'exécution des activités, les travaux devraient s'achever le 31 octobre 2006 ; l'entreprise a maintenu cette date de fin des travaux malgré leur démarrage effectif intervenu avec quatre mois de retard. Les recommandations portées par la Banque lors de la mission de supervision devraient toutefois permettre de rattraper le retard. Les problèmes constatés au niveau de l'étude technique et le devis du marché issu du DAO dénotent d'un manque de suivi des projets par l'Administration, comme le soulignent les conclusions de la mission de post évaluation des projets menée par OPEV (octobre 2004). Cette insuffisance de suivi provient elle-même d'une faiblesse de capacité du coordinateur et/ou d'une multiplication de ses responsabilités qui ne lui permet pas de consacrer le temps nécessaire au projet (ce dernier vient d'être promu au poste de directeur adjoint des travaux publics). De ce qui précède, la performance globale du projet s'avère donc assez peu satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notation	2,3	1,5	1,4	1,0	2,0	1,6

## 2.1.2.11 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Discordances entre le devis du marché de travaux et les estimations de l'étude technique	- L'Administration devra suivre les dépassements de quantité de certains postes des terrassements en attendant la disponibilité de l'ensemble des plans d'exécution. - La Banque devra envisager de dépêcher une mission en cas de nécessité.	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
Financements des travaux de l'UE non disponibles	Rechercher des financements auprès d'autres bailleurs de fonds pour la réhabilitation du tronçon de route Nouakchott-Rosso.	Action continue
Insuffisance de l'Administration dans le suivi du projet	- Eviter la dispersion de la coordination par le cumul de responsabilités du coordonnateur qui doit être disponible exclusivement pour le projet. - Elaborer à temps les documents de suivi du projet (DAO, rapports d'avancement, programme annuel de travail, etc.).	Action continue
Retard dans l'exécution des activités	- Reprendre le DAO pour la reconstruction des écoles et la réhabilitation des forages. - Finaliser et signer le contrat avec le groupement d'ONG pour la sensibilisation des populations riveraines et de l'évaluation de l'impact socio-économique du projet.	1 <sup>er</sup> trimestre 2005

**2.1.3 Secteur des Equipements collectifs – Sous-secteur de l'eau**

2.1.3.1 Situation du secteur. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie a la charge de mettre en œuvre une politique destinée à mieux intégrer le secteur de l'eau au développement économique et social. La Direction de l'Hydraulique (DH) est rattachée au Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie dont dépendent également la SONELEC (production et distribution d'eau et d'électricité dans les centres urbains) et l'OMVS (Organisation de mise en valeur du Fleuve Sénégal). Ses attributions concernent les domaines liés aux études hydrogéologiques et à la mobilisation des ressources ainsi qu'à la maîtrise d'ouvrage. La DH assure la réalisation de travaux de puits et de forages. Elle a également la responsabilité des réseaux de distribution d'eau des centres secondaires en milieu rural non gérés par la SONELEC.

2.1.3.2 L'hydraulique fait partie des domaines prioritaires du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Dans ce domaine, la planification a été renforcée grâce à l'élaboration d'un CDMT sectoriel (2004-2006) et à la préparation de deux plans régionaux d'investissement en eau pour les wilaya de Brakna et Hodh Echargui. Par ailleurs, le taux de desserte en eau, exprimé en branchements particuliers pour 1.000 habitants, est passé de 34,6% en 2001 à 36,1% en 2003. L'élargissement de l'accès a été recherché à travers : (i) le bouclage du financement du projet Aftout Es Saheli, (ii) l'amélioration de la connaissance de la ressource en eau notamment dans le Dhar du Hodh Echargui et de la nappe de Boulouar, (iii) la réalisation à 96 % de l'AEP de la ville de Kiffa, (iv) le démarrage du renforcement des AEP pour plusieurs villes (Nouakchott, Nouadhibou, Rosso, Néma et Atar), (v) le lancement de la préparation du projet de réhabilitation du réseau de Nouakchott, (vi) l'amélioration de la maintenance des systèmes d'exhaure thermique par l'Agence nationale de l'eau potable et de l'assainissement, et (vii) la mise à niveau des infrastructures d'eau potable dans cinq localités isolées (Tichitt, Rachid, Bir Moghreïn, Oualata et Tamchekett).

2.1.3.3 Au niveau de la Banque, de 1972 à ce jour, le secteur a bénéficié de 11 opérations, dont 9 projets et 2 études, pour un montant global net des annulations de 48,60 millions UC, soit 15,1% des

engagements nets. Parmi ces opérations, 10 sont actuellement achevées et représentent un financement de 38,60 millions UC. La Banque finance par ailleurs le Projet d'alimentation en eau potable de Nouakchott, en cours d'exécution, pour un montant de 10 millions UC, représentant 14,8% du portefeuille des prêts et dons actifs. L'opération dont l'accord de prêt n'avait pas été mis en vigueur à la date de la revue a été évaluée à partir des premiers éléments de la mission de supervision (en cours).

## **C.1 PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE NOUAKCHOTT**

### ***C.1.1 Données administratives et financières de base***

<u>Montant du prêt FAD :</u> 10 millions UC	<u>Source :</u> FAD : 10,00 millions UC FADES : 70,35 millions UC Gouv. : 24,37 millions UC Autres : 51,06 millions UC	<u>Montant FAD décaissé :</u> 0
<u>Montant annulé :</u> 0		<u>Solde :</u> 10 millions UC (100%)
<u>Date d'approbation :</u> 24 septembre 2003	<u>Date de signature :</u> 16 décembre 2003	<u>Date entrée vigueur :</u> 08 mars 2004
<u>Date limite dernier décaissement :</u> 31 décembre 2009	<u>Organe d'exécution :</u> Société nationale des eaux (SNDE)	
<u>Date de dernière supervision :</u> Décembre 2004	<u>Audit des comptes :</u> SO  <u>Rapports :</u> SO	
<u>Objectif description :</u> L'objectif sectoriel du projet est d'améliorer l'accès à l'eau potable et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté en facilitant l'accès à l'eau potable. L'objectif spécifique du projet est d'augmenter la couverture des besoins en eau des populations de Nouakchott en portant la production journalière d'eau potable de 36.000 m3/j aujourd'hui à 170.000 m3/j à l'horizon 2020 et 226.000 m3/j en 2030. Les principales composantes du projet sont : A) Ouvrages de l'Aftout, Béni Nadji et Nouakchott ; B) Conduite d'adduction de Béni Nadji à Nouakchott ; C) Réseau de répartition et champs captant d'Idini ; D) Appui institutionnel ; et E) Contrôle et surveillance des travaux.		

### ***C.1.2 Conditions du prêt***

2.1.3.4 A la date de la revue, l'Accord de prêt n'avait pas été mis en vigueur. Ce dernier a en effet été mis en vigueur le 8 mars 2004, soit moins de 3 mois après la date de signature. L'état de satisfaction des conditions au 1<sup>er</sup> décaissement lors de la dernière mission de supervision est le suivant : i) : la note de service portant création de la cellule d'exécution du projet (UGPA) est signée depuis mars 2004 par l'autorité compétente, représentée par le Directeur général de la SNDE en sa qualité d'organe d'exécution et de maître d'ouvrage délégué par le Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie ; ii) : les nominations du Directeur de l'UGPA et de son personnel cadre pour l'encadrement ont été effectuées respectivement en mars et septembre 2004 par le Directeur Général de la SNDE ; iii) : le décret portant création, attribution et composition de la Commission spéciale des marchés a été signé par l'autorité compétente en janvier 2004 ; iv) : l'arrêté portant création, attribution et composition du comité de concertation du projet a été signé par l'autorité compétente en décembre 2004 ; v) : la loi de finance comportant le montant destiné à l'indemnisation des populations concernées par le tracé de la canalisation du projet a été adoptée par l'Assemblée nationale en 2004. Un engagement écrit dans ce sens et signé par le Ministre des Finances est en cours de préparation. Dans l'attente de la satisfaction

formelle de la dernière condition, la Banque a demandé à l'organe d'exécution de mener parallèlement certaines opérations visant à aider au démarrage rapide et effectif du projet. Il s'agit essentiellement de : i) la préparation des DAO des différents lots du projet (travaux, biens et services) ; ii) le lancement de ces DAO ; et iii) l'attribution et la signature des contrats y afférents. Seule la notification du démarrage des prestations aux différents contractants devra attendre la satisfaction globale des conditions au premier décaissement. Celle-ci est toutefois prévue au plus tard avant le 31 janvier 2005. Sur les cinq autres conditions, la seule devant être satisfaite avant le 31 décembre 2004 et liée à l'adoption du Code de l'eau a été réalisée (les quatre autres arrivent à échéance le 31 décembre 2005). La performance en la matière est donc jugée satisfaisante malgré les délais observés pour remplir les conditions de 1<sup>er</sup> décaissement.

### ***C.1.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.3.5 A la date de la revue, l'Accord de prêt n'avait pas été mis en vigueur. Au 30 novembre 2004, et en raison du glissement d'un an constaté dans le démarrage du projet, les activités n'ont pas commencé ni aucune acquisition été effectuée. Il n'est donc pas possible d'apprécier, à ce stade, la performance en la matière. La dernière mission de supervision a cependant pris les dispositions nécessaires au niveau des procédures et calendriers d'acquisitions pour les travaux, biens et services prévus afin de permettre un démarrage rapide des différents volets du projet et ainsi permettre les décaissements.

### ***C.1.4 Performance financière***

2.1.3.6 Le financement du FAD s'élève à 10 millions d'UC et servira à couvrir la totalité de la part en devises pour : (i) réaliser les travaux de Transfert de l'eau potable et le Réservoir de 5000 m<sup>3</sup> (Composante E), (ii) mener une étude d'AEPA des populations rurales situées le long de l'adduction d'Aftout (Composante F), (iii) équiper la SNDE en matériel informatique et en divers équipements et outillages afin de lui permettre de faire face à des besoins urgents en équipements ; (iv) payer les prestations d'un consultant environnementaliste dans le cadre de l'assistance technique au projet (Composante F) et (v) financer l'audit du projet (Composante G). La contrepartie du Gouvernement, de 24,37 millions UC pour l'ensemble du projet et de 3 millions UC pour les composantes du FAD, est prévue en cofinancement dans chacune des composantes du projet. Il est prévu que le prêt soit décaissé sur une période maximum de quarante cinq mois à partir de la date de premier décaissement. Toutefois, au 30 novembre 2004, le projet n'a pas démarré ni aucun décaissement été effectué. Il n'est donc pas possible d'apprécier, à ce stade, la performance en la matière.

### ***C.1.5 Activités et réalisations***

2.1.3.7 Le calendrier d'exécution prévu à l'évaluation avait prévu le démarrage des activités du projet en 2004. L'exécution physique des travaux était programmée à compter de fin 2004 et les premiers ouvrages terminés à partir de mars 2006 (réservoir du château d'eau). Dans le contexte actuel, et malgré le glissement d'un an par rapport à la programmation initiale, la Banque estime que la réalisation des ouvrages pourra toujours être achevée à la même date, si aucun retard dans les procédures préparatoires aux travaux n'est enregistré. L'intégralité du lot financé par le FAD pourrait donc être terminée en décembre 2008, date initiale prévue pour l'achèvement des travaux et le dernier décaissement effectué en décembre 2009. Cela étant, la marge de flexibilité dont disposait le projet sur son calendrier a été consommée et le calendrier actualisé à l'occasion de la mission de supervision devra être strictement respecté. La performance est donc, à ce stade, jugée peu satisfaisante.

### **C.1.6 Impact sur le développement**

2.1.3.8 L'impact du projet sur le développement devrait être conséquent. En effet, Le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott qui s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et celui de l'Initiative de l'eau, vise à fournir une alimentation pérenne de la capitale en eau potable à partir du fleuve Sénégal. Le projet permettra d'améliorer la sécurité d'alimentation en eau potable de Nouakchott par sa capacité à combler une éventuelle défaillance du système de production actuel. Il permettra surtout d'éviter une surexploitation de la nappe du Trarza à Idini et de préserver ainsi une ressource rare. La réalisation du projet assurera des volumes journaliers supplémentaires de production d'eau potable de 64.000 m<sup>3</sup> en 2005, 99.000 m<sup>3</sup> en 2010, 170.000 m<sup>3</sup> en 2010 et 226.000 m<sup>3</sup> en 2030. Le taux de branchement dans la ville de Nouakchott sera porté de 35 à 80%. Le projet n'ayant pas encore démarré, il n'est pas possible de porter, à ce stade, une appréciation de l'impact effectif du projet sur le développement.

### **C.1.7 Performance globale**

2.1.3.9 Au 30 novembre 2004, le projet n'a pas démarré ni aucun décaissement été effectué. La mission de supervision du projet menée en décembre 2004 a mis en place, de concert avec la CEP un calendrier actualisé pour l'ensemble des activités programmées permettant d'envisager la réalisation des travaux dans les limites du délai initial, nonobstant le glissement d'un an observé depuis l'approbation du projet par la Banque. Un suivi rapproché de la Banque et la plus grande vigilance sont donc nécessaires afin de respecter le nouveau chronogramme. La performance globale est, à ce stade, jugée assez peu satisfaisante.

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Notation	2,0	-	-	1,0	-	1,5

#### 2.1.3.10 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Retard dans le démarrage effectif des activités	- Satisfaire la dernière condition au 1 <sup>er</sup> décaissement et lancer les AO afin de démarrer les activités au plus tôt.	Janvier 2005

### **2.1.4 Secteur Social**

2.1.4.1 Situation du secteur. Le Ministère de la Santé et des Affaires sociales est la principale institution chargée de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement des politiques sociales. La priorité accordée au secteur social s'est traduit par l'adoption d'un CDMT sectoriel. D'après l'évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque dans le secteur social (OPEV/BAD, août 2004), 46,3% de la population mauritanienne vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2000, l'incidence de la pauvreté étant de 61,2% en milieu rural contre 25,4% en milieu urbain. Des efforts importants ont été fournis dans les domaines du développement des ressources humaines et de l'extension des services de base. Dans le secteur de l'éducation, la mise en œuvre du plan prioritaire du CSLP a requis une progression des dépenses qui sont passées de 4,5% du PIB en 2000 à 5,9% en 2003. Le rythme soutenu des

investissements et les mesures d'amélioration du système éducatif ont augmenté le taux brut de scolarisation, passé de 88% en 2000 à 91% en 2003. Les principales actions réalisées ont porté sur le développement des infrastructures pour élargir l'accès et le renforcement de la qualité à travers la formation continue des enseignants. Ceci s'est traduit par une augmentation sensible des effectifs dans le fondamental (+9,3% entre 2002 et 2003), accompagnée d'une légère progression du nombre d'écoles complètes, de la rétention et du taux de participation des filles. Dans le secteur de la santé, les actions menées ont requis le doublement des dépenses de santé en passant de 1,6% du PIB en 2000 à 3,4 % du PIB en 2003. Les activités réalisées dans le cadre du Plan directeur d'appui à la Santé (1998-2002) concernent ainsi l'augmentation de la capacité d'accueil par la construction et l'équipement des infrastructures de santé, un meilleur approvisionnement en médicaments, la poursuite des campagnes de vaccination et la formation du personnel. Par conséquent, le taux de vaccination DTC3 est passé de 70% en 2002 à 75% en 2003 et la couverture sanitaire dans un rayon de 5 km a augmenté pour atteindre 75%. Les objectifs à l'horizon 2010 sont désormais de réduire la mortalité infantile de 87 à 60 pour 1000, la mortalité infanto-juvénile de 135 à 103 pour 1000, et la mortalité maternelle de 747 à 500 pour 100 000. Quant au taux de desserte en eau, exprimé en branchements particuliers pour 1000 habitants, il est passé de 34,6 en 2001 à 36,1 en 2003. Dans le cadre de la mise en œuvre du CSLP, les activités visant l'ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres se sont intensifiées avec : i) la mise en œuvre du plan d'urgence en vue de limiter l'impact de la sécheresse sur les pauvres et sur la ressource pastorale ; ii) la consolidation et l'extension des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté, dont celui de l'Aftout Sud et du Karakoro qui constituent les poches de pauvreté les plus importantes du pays, et le vaste programme de développement urbain dans les quartiers périphériques de Nouakchott ; et iii) le développement de la micro-finance avec la progression de plus de 55% du volume de crédit distribué par les Institutions de micro-finance (IMF) et l'adoption d'une stratégie de développement de la micro-finance.

2.1.4.2 De 1976 à ce jour, le secteur a bénéficié de 10 opérations, dont 2 études et 8 projets, pour un montant global net des annulations de 54,47 millions UC, soit 16,9% des engagements nets. Parmi ces opérations, 6 sont actuellement achevées et représentent un financement de 26,92 millions UC. La Banque finance par ailleurs 4 opérations en cours d'exécution, pour un montant de 27,55 millions UC, représentant 40,7% du portefeuille des prêts et dons actifs.

2.1.4.3 Les opérations sociales en cours mettent l'accent sur la santé et l'éducation mais comportent, en outre, une opération spécifique de réduction de la pauvreté. Les détails sur l'état d'avancement et la performance de ces opérations sont indiqués ci-dessous.

## D.1 PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (Achevé au 30 juin 2004)

### D.1.1 *Données administratives et financières de base*

<u>Montant du prêt</u> : 3,23 millions UC	<u>Sources</u> : FAD : 3,23 millions UC ACDI : 0,52 million UC IDA : 0,19 million UC Gouv. : 0,55 million UC	<u>Montant décaissé</u> : 3,22 millions UC (99,6%)
<u>Montant annulé</u> : 0		<u>Solde</u> : 0,01 million UC (0,4%)
<u>Date d'approbation</u> : 5 novembre 1997	<u>Date de signature</u> : 18 novembre 1997	<u>Date entrée vigueur</u> : 8 octobre 1998
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 30 juin 2004 – PROJET ACHEVE	<u>Organe d'exécution</u> : Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion	
<u>Date de dernière supervision</u> : Juillet 2003	<u>Audit des comptes</u> : Exercices 1999 à 2003 audités et rapports transmis à la Banque.  <u>Rapports</u> : Rapport d'avancement transmis régulièrement.	
<u>Objectif et description</u> : Le projet a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers le renforcement des capacités des ménages pauvres et des opérateurs du secteur informel, en particulier les femmes, à démarrer ou à développer des activités génératrices de revenus. A cette fin, le projet est conçu autour des activités suivantes: crédit ; formation ; IEC ; alphabétisation fonctionnelle et mise en place de Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (sensibilisation, installation physique et institutionnelle des CAPEC).		

### D.1.2 *Conditions du prêt*

2.1.4.4 L'accord de prêt a été mis en vigueur le 8 octobre 1998. Le projet a été clôturé le 30 juin 2004. L'analyse de performance en matière de respect des conditions du prêt figurait déjà dans le précédent rapport de revue du portefeuille (2001). Deux « autres conditions », relatives à l'adoption d'une stratégie nationale de promotion de la micro-finance et de la micro-entreprise, n'avaient toutefois pas été réalisées. Elles ont été satisfaites en juillet 2003. La performance en la matière est donc jugée hautement satisfaisante. Au niveau du suivi institutionnel, les rapports d'avancement des travaux ont été régulièrement transmis à la Banque se sont conformés au format en vigueur. Les audits des exercices 1999 à 2003 ont été effectués et les rapports transmis à la Banque. Le retard observé dans la réalisation des audits des derniers exercices (2001 à 2003) est toutefois partiellement imputable à la Banque, les dossiers de recrutement du cabinet d'audit ayant été égarés lors de la relocalisation et le suivi du projet discontinu malgré les relances de la Cellule d'exécution du projet.

### D.1.3 *Performance en matière d'acquisition*

2.1.4.5 La Cellule d'exécution du projet a coordonné et supervisé les acquisitions des biens, travaux et services réalisés depuis le début du projet. Contrairement aux observations effectuées lors de la précédente revue, aucune irrégularité n'a été relevée en matière de respect des règles de procédures de la Banque au niveau des acquisitions durant la mission de revue du portefeuille de 2004. La performance en la matière est donc jugée plus que satisfaisante.

#### ***D.1.4 Performance financière***

2.1.4.6 A la clôture du projet, le montant des décaissements sur guichet FAD, en forte progression, se situait à 3,22 millions UC, soit un taux de décaissement de 99,6% (contre 36,3% en 2001). Celui de la contrepartie gouvernementale s'élevait à 417,42 millions d'Ouguiyas, soit un taux de décaissement de plus de 200%, certaines activités non prévues par les autorités initialement ayant été réalisées pour le compte du projet. Une demande d'annulation du reliquat (13 414 UC) est en cours au niveau de la Banque et sera discutée avec les autorités lors de la mission d'achèvement du projet, en janvier 2005. La performance en la matière est donc hautement satisfaisante.

#### ***D.1.5 Activités et réalisations***

2.1.4.7 Les activités se sont déroulées normalement depuis la revue du portefeuille de 2001. Le projet est achevé depuis le 30 juin 2004. Le taux d'exécution physique global du projet à la date de clôture, date de dernier décaissement, était estimé à plus de 100%, les réalisations du projet dépassant le plus souvent les objectifs fixés à l'évaluation. Pour l'activité de crédit, 20.751 prêts ont été accordés dont 4.809 sur ressources FAD, pour un montant total de 8,5 millions d'UC. Plus de 60% des prêts ont été accordés à des femmes. Ces prêts ont été accordés par l'intermédiaire de 37 institutions de micro-finance (IMF), dont les capacités ont été renforcées dans le cadre du projet. Le taux de recouvrement moyen de ces IMF est de 93%. Concernant le renforcement des capacités des groupes cibles, 3.859 clients des IMF, ont été alphabétisés. Cependant, la formation en gestion de plus de 75% des clients des IMF n'a pas été réalisée comme prévue pour plusieurs raisons : (i) les formateurs des IMF qui avaient été formés afin de dispenser la formation à leurs clients, n'ont pas honoré leur engagement et (ii) la formation en gestion a été remplacée par un apprentissage de différents métiers pour les clients analphabètes. En ce qui concerne la composante appui à l'émergence des CAPEC, sur un objectif de création de 7 caisses, 21 ont été créées et ont bénéficié des appuis du projet. Elles comptent plus de 32.000 adhérents qui totalisent une épargne de plus de 4 millions d'UC et un encours de crédits de 2,2 millions d'UC. La performance en matière d'activités et de réalisations est donc jugée hautement satisfaisante.

#### ***D.1.6 Impact sur le développement***

2.1.4.8 L'impact du projet sur le développement est visible à travers l'engouement des populations pour l'épargne et le crédit (intérêt et participation des gérants aux formations) – ce qui constitue un changement de mentalité des mauritaniens – et le développement de la micro finance qu'il a permis d'impulser (nombre d'IMF mises en place). La performance au niveau de l'impact sur le développement est donc jugée hautement satisfaisante et une deuxième phase sera appuyée par la Banque dès 2005.

#### ***D.1.7 Evaluation globale de la performance***

2.1.4.9 A l'exception du retard accusé au démarrage, et des délais observés pour faire effectuer les audits, en partie dus au manque de suivi de la Banque en la matière, le projet s'est exécuté normalement, en conformité avec les règles et exigences de la Banque. Son impact sur le développement est significatif et une seconde phase du projet, portant plus spécifiquement sur le micro-crédit, est envisagée par la Banque (la mission d'évaluation est prévue en janvier 2005). La performance globale est donc jugée hautement satisfaisante.

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,7	2,5	2,8	2,7	3,0	2,8

#### 2.1.4.10 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Les états financiers des institutions de micro-finance participant au projet n'ont jamais été audités par faute de financement	Mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'audit des états financiers des IMF, au plus tard le 31 décembre 2004. Le Gouvernement a été relancé, mais n'a pas donné suite. Ce point sera discuté lors de la mission d'achèvement du projet, prévue en janvier 2005.	Janvier 2005
Reliquat à annuler	Une demande d'annulation du reliquat (13.414 UC) est en cours au niveau de la Banque. Elle sera discutée lors de la mission d'achèvement du projet, prévue en janvier 2005.	Janvier 2005

## D.2 PROGRAMME D'APPUI AU PLAN DIRECTEUR DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES (PAPDSAS)

### D.2.1 *Données administratives et financières de base*

<u>Montant du prêt</u> : 10,11 millions d'UC	<u>Sources</u> : FAD : 10,11 millions UC Gouv. : 1,14 millions UC	<u>Montant décaissé</u> : 7,03 millions UC (69,6%)
<u>Montant annulé</u> : 0		<u>Solde</u> : 3,08 millions UC (30,4%)
<u>Date d'approbation</u> : 17 mars 1999	<u>Date de signature</u> : 20 avril 1999	<u>Date entrée vigueur</u> : 2 mai 2000
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31 décembre 2004	<u>Organe d'exécution</u> : Direction de la Gestion des Investissements (DGI) / Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS)	
<u>Date de la dernière supervision</u> : Oct.-Nov. 2004	<u>Audit des comptes</u> : Audits des comptes 2000, 2001 et 2002 réalisés ; Audits des comptes 2003 et 2004 exécutés à partir de décembre 2004.  <u>Rapports</u> : Rapports d'activité peu nombreux, non conformes à la périodicité et faiblement documentés. Au total, 4 rapports ont été transmis, le dernier couvrant la période juin 2003 – mars 2004.	
<u>Objectif et description</u> : Le programme a pour objectif d'améliorer le bien-être social et l'état de santé de la population à travers l'amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins de santé de qualité, l'amélioration de l'efficacité et le financement du secteur, le renforcement de la lutte contre la maladie, la promotion de l'action sociale et l'amélioration de l'environnement favorable à la santé.		

### ***D.2.2 Conditions du prêt***

2.1.4.11 L'accord de prêt ayant été mis en vigueur le 2 mai 2000, l'analyse de performance en matière de respect des conditions du prêt figurait déjà dans le précédent rapport de revue du portefeuille (2001). La performance en la matière avait été jugée satisfaisante. Au niveau du suivi institutionnel, il ressort que les rapports d'activité sont peu nombreux (depuis son démarrage, le projet a élaboré quatre rapports dont le dernier couvre la période juin 2003 - mars 2004), non conformes à la périodicité et faiblement documentés. Au niveau des rapports d'audits des comptes, les audits du projet ont été réalisés pour les exercices 2000, 2001 et 2002. Les commentaires de la Banque ont été pris en compte par la DGI. L'auditeur pour les années 2003 et 2004 a été retenu et son intervention devrait commencer à partir de décembre 2004.

### ***D.2.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.4.12 Depuis le démarrage des activités, la Banque a observé certaines difficultés dans la passation et la supervision des marchés (reprise du dossier relatif au recrutement d'un bureau de suivi pour les travaux de construction de 33 postes de santé, objection sur le rapport d'évaluation des offres pour la construction de ces postes). De plus, les lenteurs constatées au niveau de l'acquisition de certains biens (marché de fourniture des équipements de froid, marché de fourniture d'outillage de maintenance, incinérateur et matériel de manutention) limitent la performance en la matière, jugée assez peu satisfaisante.

### ***D.2.4 Performance financière***

2.1.4.13 Le montant des décaissements sur guichet FAD s'élève à 7,031 millions UC au 30 novembre 2004, soit un taux de décaissement de 69,6%. Suite aux récents efforts consentis en matière d'exécution des activités, ce taux s'est nettement amélioré par rapport à la précédente revue (2001) où il figurait à 9,8%. La contrepartie gouvernementale est entièrement décaissée. La performance en la matière est donc satisfaisante.

### ***D.2.5 Activités et réalisations***

2.1.4.14 Dans le cadre de l'amélioration de l'offre et de l'accessibilité des soins de santé, des efforts soutenus ont été consentis pour atteindre l'objectif du Programme. Le PAPDSAS a repris les travaux de génie civil de 8 postes de santé ne correspondant plus aux normes en matière de construction et de finition. Au 30 novembre 2004, 4 postes étaient achevés et les travaux des 4 restants avaient démarré. La dernière mission de supervision a cependant constaté que l'entreprise chargée de la réhabilitation ne s'était pas conformée à l'ensemble du cahier des charges (matériaux de construction de qualité inférieure, système des eaux usées et étanchéité non conformes). L'appel d'offre lancé par le Gouvernement pour la construction de 33 nouveaux postes de santé a par ailleurs été déclaré infructueux par la Banque en octobre 2004. L'identification et la cession des terrains devant recevoir ces postes ont été effectuées. L'AMEXTIPE devra dès lors commencer les travaux au plus tôt. Dans le cadre de l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des médicaments essentiels, le FAD a appuyé l'élaboration de la politique pharmaceutique. Celle-ci a été approuvée mais les décrets d'application ne sont pas encore adoptés. S'agissant du contrôle de la qualité, la Banque a constaté que la faiblesse des ressources qualifiées compromettrait la construction du laboratoire de contrôle de qualité (un contrat avait été signé avec un bureau d'études architecturales en novembre 2003) La Banque a donc proposé

l'élaboration d'une étude de faisabilité en la matière dont les TDR et la liste restreinte des firmes doivent lui être transmis avant fin décembre 2004. Enfin, dans le cadre du renforcement de la lutte contre la maladie et de l'amélioration de la compétence du personnel de santé, le financement du FAD a permis à l'OMS de mettre en place le Système national de l'information sanitaire (SNIS) et de contribuer à la mise en œuvre des programmes spécialisés. A l'avenir, l'OMS devra exécuter les formations et recruter les services de consultant pour les études prioritaires définies par le MSAS, financées par le FAD. Au niveau du calendrier d'exécution, il ressort que le projet connaît un retard important dans son exécution. En effet, malgré les efforts consentis depuis la dernière revue et la mise en œuvre de toutes les recommandations de la mission de supervision de juin/juillet 2003, la date limite du dernier décaissement devrait être une deuxième fois prorogée d'un an et l'achèvement du projet porté au 31 décembre 2005. La performance en la matière est donc assez peu satisfaisante.

### ***D.2.6 Impact sur le développement***

2.1.4.15 Des efforts significatifs ont été fournis pour atteindre l'objectif du Programme consistant à mettre des services de santé à la disposition de 80% de la population. Le PAPDSAS a mis en place la SNIS et contribué pour une large partie à la lutte contre la maladie en Mauritanie. Néanmoins, depuis 2002, le projet met l'accent sur les infrastructures, au détriment du renforcement des capacités. Les autorités doivent donc mettre en place une politique de maintenance dans les meilleurs délais afin de pérenniser les investissements engagés. De ce qui précède, il ressort que la performance en matière d'impact sur le développement des populations mauritaniennes est donc hautement satisfaisante.

### ***D.2.7 Evaluation globale de la performance***

2.1.4.16 La performance globale du Programme est jugée satisfaisante. Toutes les recommandations faites lors de la dernière revue du portefeuille et de la mission de supervision de la Banque en 2003 ont été prises en considération. Le projet rencontre toutefois certaines difficultés dans sa mise en œuvre et accuse un retard conséquent dans l'exécution des activités. En outre, la Banque a noté, à plusieurs reprises, des difficultés quant au respect des règles de procédures en matière d'acquisition des biens et services. Lors de la dernière mission de supervision, il a d'ailleurs été recommandé que la Banque envisage un deuxième projet dans le domaine de la santé qui inclura une composante importante sur la maintenance des infrastructures sanitaires le développement des ressources humaines en vue de renforcer les capacités existantes. Il convient de souligner, enfin, qu'au niveau de la Banque, le suivi du projet souffre des changements fréquents de task-manager.

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,0	1,5	2,0	1,5	2,7	2,0

## 2.1.4.17 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Insuffisance en matière de planification	L'élaboration et la mise en œuvre du 2 <sup>ème</sup> CDMT Santé (2005-2007) doit affiner les instruments de planification et de suivi. Le Plan opérationnel annuel de la santé pour 2005 sera envoyé à la Banque pour avis.	Janvier 2005
Absence de la Banque dans le processus de planification et de revue des objectifs du PAPDSAS	La Banque doit envoyer une représentation aux revues annuelles	Action continue
Retard dans la mise en œuvre des études et des travaux de génie civil	Exécuter au plus tôt les études et travaux Le Gouvernement doit par ailleurs introduire une demande de prorogation (1 an) afin de mettre en œuvre les priorités du MSAS	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
Manque de coordination entre la DGI et l'OMS	La Direction de la planification, de la coopération et des statistiques devra assurer la coordination technique des besoins exprimés par les centres de dépenses, vérifier leur adéquation avec la planification du MSAS avant transmission à l'OMS. Un calendrier d'exécution des activités déléguées à l'OMS doit être mis au point et suivi rigoureusement par la Banque.	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
Absence d'une politique de maintenance	Pour pérenniser les infrastructures réhabilitées et construites, assurer la maintenance des ouvrages et des équipements financés dans le cadre du Programme	Action continue
Retard dans la transmission des rapports trimestriels d'activité et non conformité des documents	Respecter les délais de transmission des rapports d'avancement et se conformer aux procédures et au modèle de la Banque en la matière.	Action continue

### **D.3 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (PADSE)**

#### ***D.3.1 Données administratives et financières de base***

<u>Montant du prêt</u> : 5,92 millions UC	<u>Source</u> : FAD: 5,92 millions UC Gouv. : 1,09 millions UC	<u>Montant décaissé</u> : 3,56 millions UC (60,1%)
<u>Montant annulé</u> :		<u>Solde</u> : 2,36 millions UC (39,9%)
<u>Date d'approbation</u> : 30 juin 1999	<u>Date de signature</u> : 17 septembre 1999	<u>Date entrée vigueur</u> : 1 <sup>er</sup> octobre 2000
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31 décembre 2005	<u>Organe d'exécution</u> : Direction des Projets Education et Formation (DPEF)	
<u>Date de la dernière supervision</u> : Juin 2004	<u>Audit des comptes</u> : Audit des comptes 2001, 2002 et 2003 réalisés. Recrutement du bureau pour les exercices 2004 et 2005 en cours.  <u>Rapports</u> : Rapports d'avancement réguliers.	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à consolider les acquis du système éducatif en mettant l'accent sur la résorption des disparités et l'amélioration de la qualité des enseignements fondamental et secondaire (premier cycle). Il comprend les quatre composantes suivantes: (i) Consolidation de la capacité d'accueil et amélioration de la qualité des enseignements fondamental et secondaire; (ii) Renforcement de la scolarisation des filles et alphabétisation des femmes; (iii) Renforcement des capacités du Ministère de l'Education nationale en matière de planification, gestion, encadrement pédagogique, évaluation et production d'équipement pédagogique; et (iv) appui à la structure de gestion du projet.		

#### ***D.3.2 Conditions du prêt***

2.1.4.18 L'accord de prêt ayant été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2000, l'analyse de performance en matière de respect des conditions de mise en vigueur du prêt et des conditions générales figurait déjà dans le précédent rapport de revue du portefeuille (2001). La performance en la matière avait été jugée satisfaisante. Conformément aux recommandations effectuées lors de la dernière mission de supervision (juin 2004), le Gouvernement a transmis à la banque l'acte administratif créant le Fonds d'Appui à la scolarisation des filles (FASF). Toutes les « Autres conditions » sont désormais satisfaites. Au niveau du suivi institutionnel, le projet a élaboré 9 rapports d'avancement, couvrant la période de démarrage jusqu'au 30 juin 2004. Ceux-ci ont été transmis de manière régulière et conformément au modèle en vigueur à la Banque. Au niveau des rapports d'audits des comptes, les audits du projet ont été réalisés pour les exercices 2001, 2002 et 2003. Les commentaires de la Banque ont été pris en compte et les faiblesses corrigées. Le recrutement de l'auditeur pour les exercices 2004 et 2005 est en cours (le dossier de consultation a été transmis à la Banque). La performance en matière de satisfaction des conditions du prêt est donc jugée plus que satisfaisante.

#### ***D.3.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.4.19 La précédente revue du portefeuille n'avait pu apprécier la performance en la matière, le renchérissement des coûts de construction des établissements scolaires ayant retardé la passation des marchés. Depuis, la DPEF a coordonné et supervisé les acquisitions des biens, travaux et services réalisés depuis le début du projet. Les activités de passation des marchés se sont déroulées de façon

satisfaisante. La DPEF devra toutefois veiller à ce que les marchés passés se réalisent dans les délais impartis, et le cas contraire, appliquer les pénalités de retards tel que stipulé dans les contrats concernés. Conformément aux recommandations de la dernière mission de supervision de la Banque, le marché relatif à l'acquisition du mobilier des salles de classe des écoles fondamentales a été résilié. Le Gouvernement devra toutefois relancer l'appel d'offres national sur la base du DAO déjà approuvé par la Banque. Par ailleurs, il s'avère important que la DPEF assure un suivi permanent de l'état d'exécution des marchés passés et évalue la performance des entreprises et consultants attributaires à l'achèvement de leurs marchés respectifs. La performance en la matière est donc globalement satisfaisante.

#### ***D.3.4 Performance financière***

2.1.4.20 Le montant des décaissements sur prêt FAD au 30 novembre 2004 s'élève à 3,56 millions UC, soit un taux de décaissement de 60,1%. Ce taux s'est nettement amélioré par rapport à la précédente revue (2001) où il figurait à 10%. La contrepartie gouvernementale est décaissée à hauteur de 30%. La performance en la matière est donc globalement satisfaisante.

#### ***D.3.5 Activités et réalisations***

2.1.4.21 Lors de la précédente revue, les activités n'avaient pas démarré. Fin novembre 2004, le taux d'exécution du projet est évalué à 60%. Les principales activités réalisées sont la construction de 209 salles de classes d'écoles fondamentales et de 5 collèges de six classes chacun, le recyclage linguistique de plus de 1100 enseignants du Fondamental (enseignement de base), et l'équipement des structures du Ministère de l'Education (MEN) en véhicules, équipements informatiques, de reprographie et de projection, ainsi que l'acquisition d'équipements et de consommables pour l'atelier des sciences de la Direction de l'Enseignement Secondaire. Ce taux d'exécution de 60%, qui demeure très moyen à un an de la date limite de dernier décaissement est dû principalement aux retards rencontrés dans l'exécution : (i) des travaux de construction des collèges, causés par les difficultés de paiement de l'avance de démarrage à la convention du maître d'ouvrage délégué d'AMEXTIPE chargé de la construction des 10 collèges de l'enseignement secondaire dans le cadre du projet; (ii) de l'activité de création du Fonds d'appui à la scolarisation des filles et des activités d'alphabétisation des femmes (le FASF mis en place en 2002 n'est toujours pas fonctionnel, et les activités d'alphabétisation touchant 1000 femmes n'ont pas réellement démarré); (iii) des activités de formation des enseignants (le projet prévoit le perfectionnement/recyclage d'environ 10 300 enseignants du Fondamental et du Secondaire, alors que seuls 1500 enseignants ont été touchés). La performance en matière d'activités et de réalisations est donc jugée peu satisfaisante.

#### ***D.3.6 Impact sur le développement***

2.1.4.22 La lenteur que connaît la mise en œuvre de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes est un risque pour l'incidence du projet sur le développement. Eu égard aux autres composantes et à l'exécution de l'ensemble des activités à la fin du mois de novembre 2004, le projet a cependant un impact satisfaisant sur le développement en général. A l'exception de ces problèmes, la performance en la matière est donc globalement satisfaisante.

### D.3.7 Evaluation globale de la performance

2.1.4.23 Lors de la précédente revue, le projet se situait encore dans sa phase de démarrage, et les premières actions réalisées étaient satisfaisantes. Le retard pris depuis dans l'exécution des composantes et le risque consécutif sur l'impact en matière de développement éducatif et de réduction de la pauvreté atténuent désormais la performance du projet qui demeure malgré les problèmes susmentionnés globalement assez satisfaisante. Par ailleurs, la dernière mission de supervision (juin 2004) souligne que l'application des recommandations de la mission de supervision de 2003 reste limitée. En effet, 6 des 12 recommandations n'ont toujours pas été réalisées.

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,3	2,0	1,8	1,3	2,0	1,8

#### 2.1.4.24 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Lenteurs dans l'exécution des activités (alphabétisation, FASF et formation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter de nouveau l'UNESCO pour finaliser le recrutement du consultant chargé de l'élaboration du plan des campagnes d'alphabétisation.</li> <li>- Transmettre à la Banque une proposition concertée sur les nouvelles orientations du FASF, le manuel de procédures du FASF révisé et le dossier de consultation pour l'AO relatif au recrutement du consultant chargé de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des résultats du FASF.</li> <li>- Transmettre à la Banque le DAO pour l'acquisition du matériel didactique nécessaire aux campagnes d'alphabétisation.</li> <li>- Transmettre à la Banque les rapports d'évaluation des formation entreprises.</li> </ul>	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
Retard dans l'exécution des activités relevant d'AMEXTIPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer l'AO national pour la construction du collège de Rosso.</li> <li>- Respecter les règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition afin de ne pas retarder la signature et le lancement des marchés.</li> </ul>	1 <sup>er</sup> trimestre 2005 Action continue
Retards dans l'exécution de certains marchés de biens (mobiliers des salles de classe des écoles fondamentales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer l'AO pour l'acquisition du mobilier des salles de classe des écoles fondamentales sur la base du DAO déjà approuvé.</li> <li>- Respecter les procédures de la Banque en matière d'acquisition.</li> </ul>	1 <sup>er</sup> trimestre 2005 Action continue

## **D.4 PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DECENNAL DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME EDUCATIF**

### ***D.4.1 Données administratives et financières de base***

<u>Montant du prêt</u> : 8,29 millions UC	<u>Source</u> : FAD : 8,293 millions UC Gouv. : 1,407 millions UC	<u>Montant décaissé</u> : 0,85 million UC (10,2%)
<u>Montant annulé</u> : 0		<u>Solde</u> : 7,44 millions UC (89,8%)
<u>Date d'approbation</u> : 28 novembre 2001	<u>Date de signature</u> : 16 décembre 2001	<u>Date entrée vigueur</u> : 1er août 2002
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31 décembre 2007	<u>Organe d'exécution</u> : Direction des Projets Education Formation (DPEF)	
<u>Date de la dernière supervision</u> : Juin 2004	<u>Audit des comptes</u> : Audit 2003 réalisé.	
	<u>Rapports</u> : Rapports d'avancement réguliers.	
<u>Objectif et description</u> : L'objectif sectoriel du projet vise le développement des ressources humaines en vue de l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, de la qualité et performance des services et l'éradication des causes de la pauvreté. Ainsi, il s'agit de focaliser les actions de l'opération sur des centres d'intérêt intégrés et communs au secteur social et à la réalisation et consolidation desquels la création d'un pôle scientifique et technique apparaît aujourd'hui comme un impératif. L'objectif spécifique du projet est de diversifier l'offre d'éducation, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche en vue de la formation de compétences techniques intermédiaires (techniciens supérieurs) et de cadres supérieurs (ingénieurs) dans le domaine agropastoral, de la foresterie et des technologies alimentaires. Le projet comprend les composantes suivantes : (i) Développement des infrastructures de base (ISET de ROSSO), (ii) Renforcement des capacités institutionnelles, (iii) Appui à la recherche-développement et aux innovations pédagogiques et technologiques, et (iv) Appui à la structure de gestion du projet.		

### ***D.4.2 Conditions du prêt***

2.1.4.25 Le prêt a été mis en vigueur le 1er août 2002, soit environ 9 mois après la date de signature. Ce léger retard s'explique par la volonté du gouvernement de faire passer tous les projets financés par les différents bailleurs de fonds dans le cadre du programme décennal du système éducatif. Toutes les conditions préalables à la mise en vigueur du prêt et celles relatives au premier décaissement ont été satisfaites. L'état de réalisation des « autres conditions » a été apprécié lors de la dernière mission de supervision (juin 2004). Il ressort que 3 des 6 autres conditions n'ont pas encore été remplies : i) la preuve de la mise en place du Comité de gestion de l'ISET (l'ISET n'a pas encore eu sa première rentrée académique) ; ii) le manuel de procédures du FARS (une version a été adressée au FAD et à l'IDA, mais les observations portées par les deux partenaires n'ont pas encore été corrigées) ; et iii) la preuve du versement de la contribution de l'Emprunteur au FARS. Au niveau du suivi institutionnel, le projet a élaboré 4 rapports d'avancement couvrant la période du démarrage jusqu'au 30 juin 2004. Les observations faites par la banque sur le format à suivre et l'évaluation par la DPEF de la performance des entreprises et consultants à intégrer devront être prises en compte lors de l'élaboration des futurs rapports d'activité. Au niveau de l'audit des comptes, le rapport pour l'exercice 2003 a été transmis à la Banque en mai 2004 et les commentaires du département AUDIT effectués en décembre 2004. La performance en la matière est donc hautement satisfaisante.

### ***D.4.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.4.26 La DPEF a coordonné et supervisé les acquisitions des biens, travaux et services réalisés depuis le début du projet (recrutement du bureau chargé des études architecturales de l'ISET de Rosso et du cabinet chargé de l'audit des comptes du projet et du consultant pour l'élaboration des spécifications des équipements technico-pédagogiques). La passation des marchés en la matière a été conforme aux règles de procédures de la Banque. En revanche, les acquisitions des biens et travaux n'ont pas encore été réalisées en raison de la non-validation des études architecturales de l'ISET. En effet, ni les travaux de réhabilitation, ni ceux de construction, ni l'acquisition du mobilier et des équipements destinés à l'ISET ne peuvent démarrer avant l'approbation par la Banque du devis estimatif des constructions neuves et des réhabilitations produit par le bureau d'études, pour l'heure jugé trop élevé (3,3 fois le budget alloué). La performance dans ce domaine est donc jugée assez peu satisfaisante, au regard des problèmes rencontrés.

### ***D.4.4 Performance financière***

2.1.4.27 Au 30 novembre 2004, le montant décaissé sur ressources FAD est de 0,847 million UC, soit un taux de décaissement de 10,2 % du montant total. La contrepartie locale, intervenant principalement sur les catégories « travaux » (réhabilitation) et biens (équipements), est disponible bien que très faiblement décaissée (env. 5%). Une attention particulière devra être portée à la gestion des coûts et à la maîtrise de l'enveloppe budgétaire allouée dans le cadre des travaux de réhabilitation et de construction dont les devis sont produits par l'ISET. A ce stade, la performance financière est cependant jugée satisfaisante.

### ***D.4.5 Activités et réalisations***

2.1.4.28 Fin novembre 2004, le taux d'exécution du projet est évalué à 12%. Les principales activités réalisées sont : i) le recrutement des bureaux d'études chargés respectivement de réaliser les études architecturales et techniques pour la construction de l'Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET) de Rosso, d'élaborer le cadre réglementaire des établissements de l'Enseignement Supérieur et le statut du personnel de l'Enseignement Supérieur ; ii) l'élaboration des plans et pièces écrites d'avant-projet sommaire pour la construction de l'ISET et la production des rapports préliminaires relatifs au cadre réglementaire des établissements de l'Enseignement Supérieur et au statut du personnel de l'Enseignement Supérieur ; iii) l'élaboration d'un projet de guide de Procédures du Fonds d'Appui à la Recherche Scientifique (FARS). Ce taux d'exécution de 12% qui est faible après 26 mois d'exécution du projet est dû principalement au retard rencontré, entre 2002 et mi-2004, dans l'exécution des activités de conception et d'études techniques pour la construction de l'ISET, de formation des enseignants de l'Enseignement Supérieur, et de mise en place du FARS. En effet, le programme architectural de construction de l'ISET doit toujours être révisé afin de diminuer le coût estimé produit par le bureau d'études et rester dans le budget alloué par le FAD. Par ailleurs, après pratiquement deux années de tractations entre la Direction générale de l'Enseignement Supérieur, la DPEF, le Rectorat de l'Université et les enseignants, un programme de formation des enseignants du supérieur a été finalisé en juin 2004 et les formations ont depuis pu démarré. Enfin, l'arrêté administratif de création du FARS a été produit par le Gouvernement en mai 2004 et transmis à la Banque en juin 2004. Le manuel de procédures du FARS, en phase de finalisation, doit toutefois être soumis à la Banque. La performance en matière d'activités et réalisations est donc globalement peu satisfaisante.

#### **D.4.6 Impact sur le développement**

2.1.4.29 Compte tenu du niveau de réalisation des activités prévues, il est difficile d'apprécier pour l'heure l'impact du projet sur le développement. Toutefois, l'exécution de la composante relative au renforcement des capacités institutionnelles, à travers le démarrage récent du volet formation, aura assurément un impact positif sur la qualité de l'enseignement. La performance en la matière est donc jugée, à ce stade, satisfaisante.

#### **D.4.7 Evaluation globale de la performance**

2.1.4.30 Le projet connaît un retard dans l'exécution de ses activités de conception et d'études techniques pour la construction de l'ISET, de formation des enseignants de l'Enseignement supérieur et de mise en place du FARS, ce qui explique le faible taux d'exécution mentionné précédemment. Les recommandations faites par la mission de supervision de la Banque en 2003 ont cependant toutes été réalisées et la mission de supervision de juin 2004 a permis d'observer que le rythme d'exécution s'est entre-temps accéléré. Ci ce dernier est maintenu à l'avenir, le retard enregistré depuis le démarrage du projet pourrait être rattrapé et les activités pourraient s'exécuter avant la date limite de dernier décaissement, prévue pour fin décembre 2007. Malgré les quelques difficultés observées au niveau des réalisations, la performance globale est donc jugée satisfaisante et se présente comme suit :

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,7	1,5	1,8	1,3	2,0	1,9

#### **2.1.4.31 Problèmes et actions proposées :**

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Retard dans la mise en place du Fonds d'appui à la recherche scientifique (FARS)	L'arrêté administratif de création du FARS a été transmis à la Banque en juin 2004. Il convient de transmettre le manuel de procédures révisé, incluant les observations du FAD et de l'IDA.	Février 2005
Estimation très élevée des coûts de construction de l'ISET	Revoir le devis estimatif des travaux de construction de l'ISET, indispensable au démarrage des travaux de réhabilitation et de construction.	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
Retard accusé dans l'exécution des activités de formation des enseignants de l'Enseignement Supérieur	Transmettre à la Banque le dossier de consultation pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration des programmes de formation pour le renforcement du système de gestion, de planification et de programmation budgétaire des institutions de formation et de leur exécution.	Février 2005

### 2.1.5 Multisecteur

2.1.5.1 Les opérations multisectorielles financées par la Banque en Mauritanie visent principalement à appuyer les autorités dans la mise en œuvre des réformes en matière de gestion des ressources publiques. De 1988 à ce jour, la Banque a financé 7 opérations multisectorielles, dont 4 programmes, 2 mécanismes de financement complémentaire et 1 projet, pour un montant global net des annulations de 50,18 millions UC, soit 15,6% des engagements nets. Parmi ces opérations, 6 sont actuellement achevées et représentent un financement de 49,135 millions UC. La Banque finance par ailleurs 1 projet d'appui institutionnel, en cours d'exécution, pour un montant 1,045 millions UC, représentant 1,5% du portefeuille des prêts et dons actifs.

2.1.5.2 Le projet en cours met l'accent sur le renforcement des capacités du Ministère des Affaires Economiques et du Développement. Les détails sur l'état d'avancement et la performance de celui-ci sont indiqués ci-dessous.

## E.1 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL MULTISECTORIEL (PAIM)

### E.4.1 *Données administratives et financières de base*

<u>Montant du don</u> : 1,045 millions UC  <u>Montant annulé</u> : 0	<u>Source</u> : FAT : 1,045 millions UC Gouv. : 0,134 million UC	<u>Montant décaissé</u> : 0,501 million UC (47,9%)  <u>Solde</u> : 0,544 million UC (52,1%)
<u>Date d'approbation</u> : 7 juillet 2000	<u>Date de signature</u> : 29 septembre 2000	<u>Date entrée vigueur</u> : 12 mars 2001
<u>Date limite dernier décaissement</u> : 31 décembre 2004	<u>Organe d'exécution</u> : Secrétariat Permanent du comité de pilotage au Ministère des affaires économiques et du développement (MAED)	
<u>Date de la dernière supervision</u> : Février-mars 2004	<u>Audit des comptes</u> : Les audits des comptes 2001, 2002 et 2003 n'ont pas été effectués. Le recrutement du cabinet est en cours.  <u>Rapports</u> : Rapports d'activité semestriels pour 2003 transmis respectivement en août 2003 et janvier 2004. Rapports d'activité trimestriels transmis pour l'année 2004.	
<u>Objectif et description</u> : L'objectif du projet est de contribuer au renforcement des capacités de formulation et d'exécution des stratégies et programmes de développement. Plus spécifiquement, le projet vise à développer et à consolider les instruments de programmation, d'exécution et de suivi des projets d'investissement public en mettant l'accent sur la formation et la valorisation des ressources humaines ainsi que sur l'amélioration des liens fonctionnels entre le MAED et les ministères techniques pour assurer une plus grande cohérence entre les prévisions macro-économiques et sectorielles. Les réalisations attendues du projet sont les suivantes (i) renforcement des capacités de programmation, d'exécution et de suivi des projets ; (ii) renforcement du système d'information et amélioration du système de concertation; (iii) appui à la gestion informatisée des projets ; et (iv) appui à la gestion du projet.		

#### ***E.4.2 Conditions du don***

2.1.5.3 Le don ayant été mis en vigueur le 12 mars 2001, l'analyse de performance en matière de respect des conditions de mise en vigueur du don figurait déjà dans le précédent rapport de revue du portefeuille (2001). La performance en la matière avait été jugée hautement satisfaisante. Au niveau des conditions générales, il avait donc été convenu lors de la précédente revue que les autorités mauritaniennes mettraient tout en place pour remplir la seule condition générale non remplie d'ici janvier 2002. Or fin novembre 2004, soit près de trois ans après, cette condition relative à la mise en œuvre de la réforme de la Fonction publique n'est toujours pas pleinement satisfaite. De même, au niveau du suivi institutionnel, le glissement des délais dans la transmission des rapports d'avancement et l'absence d'audit des comptes pour les exercices 2001 à 2003 constituent des problèmes sérieux qui limitent la performance du projet en la matière. Les audits des comptes devraient toutefois être lancés sous peu, la proposition de passations des marchés étant en cours d'examen par la Banque. Une attention particulière doit donc être portée par la CEP dans ce domaine. De plus, les autorités mauritaniennes devront prendre les dispositions nécessaires à l'adoption de la réforme de la Fonction publique afin de satisfaire la condition générale restante. Malgré ces problèmes et compte tenu de l'évolution favorable des dispositions prises en la matière durant l'année 2004, la performance est donc jugée assez satisfaisante.

#### ***E.4.3 Performance en matière d'acquisition***

2.1.5.4 Les dossiers d'appels d'offres soumis (assistance technique du projet, acquisition de véhicules, acquisition des équipements informatiques) sont conformes aux procédures et règles de la Banque. Il convient cependant de noter que le retard conséquent dans leur transmission par rapport au calendrier initial est préjudiciable à la bonne exécution des activités et limite la performance du projet en la matière, jugée assez peu satisfaisante.

#### ***E.4.4 Performance financière***

2.1.5.5 Le montant du don décaissé au 30 novembre 2004 est de 0,501 million UC, soit un taux de décaissement de 47,9% trois ans après l'entrée en vigueur et à un mois de la date limite de décaissement, fixée au 31 décembre 2004. Ce faible taux de décaissement à ce stade reflète les retards récurrents observés dans le démarrage des activités de formation et l'acquisition des équipements pour l'informatisation des services du MAED, mais n'illustre pas de problèmes spécifiques au niveau de la disponibilité des devises et de la monnaie locale ni de la performance du co-financier. La performance financière du projet est donc jugée plus que satisfaisante.

#### ***E.4.5 Activités et réalisations***

2.1.5.6 Trois ans après son entrée en vigueur, le projet n'a pas réellement démarré ses activités. Certes, l'assistance technique a débuté ses activités en janvier 2003 (date initialement envisagée pour la fin de ce volet lors de la planification des actions par la BAD en 2000), et les experts nationaux prévus pour renforcer quatre Directions ont tous été recrutés en septembre 2003. En revanche, les autres activités prévues au titre des composantes du projet (formation des cadres, acquisition des équipements informatiques) ont accusé un retard considérable. Le programme de formation des cadres n'a pu débiter qu'en décembre 2004, son achèvement étant initialement prévu au cours du second semestre 2004. En matière d'informatisation des services du MAED, l'appel d'offres a été relancé à la suite des résultats infructueux du précédent. L'ensemble des activités restantes du Projet seront achevées sous réserve de

proroger la date limite du dernier décaissement du don à fin décembre 2005. La performance du projet en la matière est de ce point de vue jugée assez peu satisfaisante.

#### ***E.4.6 Impact sur le développement***

2.1.5.7 Le projet contribue au renforcement des capacités administratives et techniques à travers une formation centrée sur l'identification, la programmation, et le suivi physique et financier des projets. Il améliore ainsi l'efficacité de l'action du gouvernement et encourage la rationalisation de l'utilisation des ressources publiques. Dès le début, l'impact du projet a été sensible à travers la coordination par le comité de pilotage des activités de programmation et d'exécution des investissements publics. Le retard conséquent accusé dans l'exécution des activités présente néanmoins un risque potentiel au niveau de l'impact sur le développement du projet à ne pas sous-estimer. La performance en la matière est jugée plus que satisfaisante.

#### ***E.4.7 Evaluation globale de la performance***

2.1.5.8 Lors de la précédente revue, le projet se situait encore dans sa phase de lancement. Depuis, très peu d'activités ont été réalisées. Il en résulte un retard significatif dans l'exécution et un glissement conséquent du calendrier, partiellement imputable au manque de suivi de la Banque suite à sa relocalisation. Plusieurs actions ont toutefois été prises en vue d'accélérer le rythme d'exécution du projet. Les volets informatisation des services du MAED et formation des cadres des administrations ont ainsi pu démarrer au 4<sup>ème</sup> trimestre 2004 et devraient s'exécuter normalement par la suite. Malgré les problèmes à suivre de près par la Banque, et compte tenu de l'évolution favorable de l'exécution des activités depuis mi-2004, la performance globale du projet est jugée satisfaisante.

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	1,7	1,5	2,6	1,3	2,3	2,0

#### **2.1.5.9 Problèmes et actions proposées :**

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Retards dans le démarrage des activités liées à la formation et à l'informatisation du MAED	Exécuter la formation et l'informatisation des services du MAED conformément au dernier calendrier d'exécution retenu.	Action continue
Retards dans la transmission des rapports d'audit des comptes et les rapports d'avancement	- Transmettre dans les délais impartis les rapports d'activité du projet. - Lancer l'audit des exercices 2001, 2002 et 2003.	Action continue Janvier 2005

## 2.2 Projets âgés et projets à problèmes

2.2.1 **Projets âgés.** Fin novembre 2004, l'âge moyen du portefeuille actif est d'environ 54 mois, soit 4 ans et demi. A la date de la revue (mars 2004), le portefeuille actif comptait deux opérations âgées de 5 ans et plus, représentant un total de 6,917 millions UC, soit 7% des engagements nets du portefeuille en cours : i) le Projet d'appui au secteur de la pêche, signé en septembre 1993 et mis en vigueur en octobre 1995 ; et ii) le Projet de réduction de la pauvreté, signé en novembre 1997 et mis en vigueur en février 1999. Ces deux projets sont cependant achevés respectivement depuis le 30 septembre 2004 et le 30 juin 2004.

2.2.2 **Projets à problèmes.** Les projets à problèmes sont définis comme des opérations ayant une note inférieure ou égale à 1,5 pour le critère relatif au respect des conditions et autres engagements ou pour le critère relatif à l'impact sur le développement. En ce sens, le portefeuille comprend deux projets à problème, tous les deux du secteur de l'agriculture et du développement rural : le Projet d'appui au secteur de la pêche, dont le critère faisant défaut est l'impact sur le développement, noté 1,5, et le Programme de sécurité alimentaire, dont le critère faisant défaut est le respect des conditions du prêt, noté 1,5. Dans le premier cas, l'annulation d'une composante essentielle du projet (quai de pêche) réduit d'autant l'impact du projet sur le développement et les bénéficiaires. Le projet s'est depuis achevé et la composante annulée sera ré-intégrée dans le cadre d'un nouveau projet de développement, dans la région de Tanit. Dans le cas du Programme de sécurité alimentaire, géré par la FAO, la faible performance en matière de respect des conditions s'explique par l'absence de rapports d'avancement du projet et de rapports d'audit des comptes depuis son démarrage. Cette faiblesse est d'autant plus inadmissible qu'elle avait déjà été soulignée à propos d'autres projets dans la revue du portefeuille de 2001 et que la Banque a depuis fait part de ces observations aux autorités mauritaniennes lors des missions de supervision.

2.2.3 Plus largement, et du point de vue du critère relatif au respect des conditions des prêts et dons, trois projets (27%) ont une note comprise entre 1,6 et 2, quatre projets (36%) ont une note comprise entre 2,1 et 2,5 et trois projets (27%) ont une note strictement supérieure à 2,5. Du point de vue du critère relatif à l'impact sur le développement, cinq projets (45%) ont une note comprise entre 1,6 et 2, un projet (9%) a une note comprise entre 2,1 et 2,5 et trois projets (27%) ont une note strictement supérieure à 2,5.

2.2.4 **Projets à problèmes potentiels.** Les projets à problèmes potentiels sont des projets qui accusent un retard significatif par rapport au calendrier d'exécution défini lors de l'évaluation et, in fine, préjudiciable à son impact sur le développement. A ce titre, outre le Programme de sécurité alimentaire considéré comme un projet à problème, il convient de relever : i) le Projet d'appui au développement du système éducatif, dont les retards observés dans les activités de construction des collèges, de scolarisation des filles et de formation des enseignants hypothèquent l'impact global du projet sur le développement ; et ii) le Projet d'appui au programme décennal du développement du système éducatif ; iii) le Projet d'appui institutionnel multisectoriel dont les activités de formation des cadres et l'informatisation des services du MAED n'ont pas encore démarré alors qu'elles devraient être en voie d'achèvement. Le Projet de construction de route Rosso-Boghé et le Projet AEP Nouakchott, non mis en vigueur à la date de la revue et depuis, en phase de démarrage, connaissent également des problèmes au niveau du rythme d'exécution de leurs activités suite aux difficultés rencontrées lors de la passation des marchés et au manque de suivi de la cellule dans le pays.

### 2.3 Evaluation de la fréquence et de la qualité de la supervision

Depuis la dernière revue, en 2001, et jusqu'à la présente revue, en 2004, la moyenne des supervisions par projet se rapproche de l'objectif de 1,5 par an. La performance a été cependant insuffisante en ce qui concerne la supervision de deux projets du secteur social (éducation et santé) et du projet d'appui institutionnel multisectoriel. La situation du programme de sécurité alimentaire est sensiblement différente dès l'instant que la gestion de ce projet a été confiée à la FAO. Par ailleurs, et conformément aux recommandations du rapport de revue des résultats de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque, 2001-2002, préparé par OPEV en 2004, la qualité de supervision des projets s'est améliorée avec le renforcement des équipes pluridisciplinaires lors des missions. La Banque a en outre porté une attention particulière à l'approche participative dans les revues et supervisions des projets et rappelé aux autorités lors des missions les mesures à prendre pour améliorer la qualité du portefeuille. Enfin, il convient de relever que des ateliers destinés à familiariser les agences d'exécution aux règles et procédures en matière d'acquisition des biens et services, en particulier au cours des missions de lancement de nouvelles opérations ont de nouveau été programmés pour l'année 2005.

### 2.4 Questions transversales

2.4.1 Les opérations de la Banque en Mauritanie ont été conçues principalement pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier de la femme, à la valorisation des ressources humaines, à la sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement, et à l'intégration régionale. Au cours des dernières années, la Banque a systématisé l'approche participative dans la conception et la mise en oeuvre des projets. Ceci devrait se traduire par un meilleur impact des opérations de la Banque sur la réduction de la pauvreté et le développement dans le pays, comme il se dégage de l'analyse des questions transversales suivantes.

2.4.2 **Environnement.** La quasi-totalité des opérations en cours a fait l'objet d'une classification environnementale avant leur évaluation. Cette classification a permis d'inclure dans les rapports d'évaluation des mesures de mitigation d'impact sur l'environnement, un accent particulier étant réservé aux projets avec impacts certains répertoriés dans les catégories 1 et 2. Le gouvernement et les agences d'exécution ont été sensibilisés sur l'application de ces mesures et certains projets tels que le Projet d'appui au secteur de la pêche, le Projet d'appui à la pêche artisanale (II) ou encore le Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours ont fait l'objet d'une mission technique de supervision environnementale afin de s'assurer de l'application effective de ces mesures de mitigation.

2.4.3 **Questions de genre.** Dans toutes les opérations du portefeuille des prêts la question de genre est prise en compte, du moins dans la conception des opérations. Cependant, certaines opérations mettent un accent particulier sur la réduction des disparités liées au genre. Il s'agit par exemple du Projet de construction de la route Rosso-Boghé dans lequel un volet est consacré au suivi de l'impact du projet sur les groupes vulnérables dont les femmes, et les actions de sensibilisation incluent des questions de genre. Le Projet d'appui au plan directeur de la santé vise à réduire ces disparités au niveau de l'accès aux soins de santé primaires et aux médicaments essentiels. Le Projet d'appui au système éducatif réserve la priorité au relèvement des taux de scolarisation des jeunes filles en milieu urbain et rural au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire. Le Projet de réduction de la pauvreté, qui comporte plusieurs activités telles que l'alphabétisation fonctionnelle, l'IEC, une ligne de crédit destinée à promouvoir et à soutenir les activités génératrices de revenus ou encore la formation en gestion, a comme objectif de toucher environ 50% de femmes. Ainsi, pour l'ensemble des opérations, il ressort que

des actions spécifiques visant à réduire les disparités liées au genre sont intégrées dans les projets et que la responsabilité de mise en œuvre de ces actions et de leur suivi est clairement établie.

**2.4.4 Lutte contre la pauvreté.** Les opérations en cours répondent à l'objectif de réduction de la pauvreté, conformément à la stratégie d'intervention de la Banque en Mauritanie adoptée dans le cadre des FAD VII, VIII et IX. Ces opérations mettent l'accent sur l'amélioration de la sphère économique et de l'accès aux services sociaux de base aux populations en milieu rural, et en particulier des femmes, à travers les appuis apportés par les projets dans de l'agriculture et du développement rural (4) et le secteur social (4) en cours d'exécution. Ces priorités seront maintenues dans le programme de prêt 2004, et dans le cadre du DSP 2005-2007.

**2.4.5 Micro-crédit.** Trois projets identifient la micro-finance comme instrument important de lutte contre la pauvreté, à travers la promotion des activités génératrices de revenus et de la micro-entreprise. Il s'agit : i) du Projet de réduction de la pauvreté ; ii) du Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours ; et iii) du Projet de développement de la pêche artisanale (phase II). A ce jour, l'analyse de l'utilisation du crédit par les bénéficiaires finaux et le respect des échéances par les IMFP et leurs clients montrent des résultats positifs. Cependant, il faut relever parfois un manque de coordination des activités de la Banque en matière de micro-finance. En effet, dans le cadre du Projet de pêche artisanale, une nouvelle mutuelle d'épargne et de crédit pour le développement de la pêche artisanale (MECPA) a dû être créée alors même que la Banque a apporté son appui au réseau des Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CAPEC) afin que celles-ci puissent répondre aux besoins en crédit des différents groupes socioprofessionnels. Les responsables du projet ont expliqué qu'au départ, il était convenu que le crédit soit octroyé par deux intermédiaires financiers, le Crédit Maritime (COPA) et les CAPEC. Il s'est toutefois avéré que ces institutions ne pourraient pas gérer le crédit destiné aux apprentis et marins pêcheurs en raison des montants élevés, dépassant les plafonds de ces institutions. Une étude spécialisée a dès lors été commanditée et a conclu à la nécessité de créer une mutuelle spécialisée pour gérer ce crédit. Cette moindre performance en matière de coordination des activités de la Banque sera examinée dans le cadre de l'évaluation du nouveau projet d'appui à la micro-finance de la Banque, prévue pour le premier trimestre 2005, en vue d'améliorer la coordination et capitaliser sur les réalisations des projets financés par la Banque.

**2.4.6 Questions de population.** De nombreuses actions dans le cadre des projets en cours visent l'amélioration des indicateurs sociaux de la population. Ainsi en est-il du projet d'appui au plan directeur de la santé qui vise à généraliser les activités de maternité sans risque dans l'ensemble du pays par l'amélioration des infrastructures, la disponibilité des contraceptifs et autres produits pharmaceutiques, ainsi que la formation des sages-femmes ; du Projet d'appui au développement du système éducatif et du Projet de réduction de la pauvreté qui comprennent des activités d'IEC relatives aux questions de population. Les progrès escomptés dans ces domaines auront pour conséquence à moyen et long termes de maîtriser la croissance démographique et un meilleur impact sur la distribution des revenus et la réduction de la pauvreté.

**2.4.7 Intégration régionale.** Si le portefeuille en cours ne comprend pas d'opérations qui favorise directement l'intégration régionale, il convient de relever qu'un Projet de construction de route Rosso-Bogué, d'un montant de 14,62 millions UC, a été signé en décembre 2003 et mis en vigueur en février 2004. Ce projet de d'infrastructure routière qui va démarrer ses activités en 2004 devrait ainsi renforcer l'intégration économique dans la sous-région.

## 2.5 Evaluation générale de la performance du portefeuille

2.5.1 L'évaluation globale du portefeuille, à l'issue de l'agrégation des notes de performance des projets en cours est jugée satisfaisante avec une note moyenne de 2,0 comme il ressort du tableau ci-après. Le résumé de la performance par secteur et par projet est présenté en annexe 4.

### Evaluation globale de la revue du portefeuille de 2004

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	<b>2,2</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>

### Evaluation globale de la revue du portefeuille de 2001

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>

2.5.2 Cette performance globale (2,0) est très légèrement inférieure à celle obtenue en 2001, à l'issue de l'évaluation précédente (2,2). Elle s'explique essentiellement par la détérioration du critère de performance relatif à l'exécution des activités et réalisations (1,6 en 2004 contre 2,1 en 2001), la performance des autres critères restant globalement stable ou en très légère baisse. En effet, les difficultés rencontrées dans le démarrage des activités des projets AEP Nouakchott et Rosso-Boghé pénalisent la notation relative au critère "activités et réalisations", et plus largement, la performance globale du portefeuille. Au niveau des opérations, le secteur de l'agriculture et du développement rural ainsi que le secteur social sont les plus performants, avec une évaluation globale de 2,1 tandis que le secteur des équipements collectifs a la performance la plus faible (1,5) suite aux problèmes rencontrés dans le démarrage du Projet AEP Nouakchott. Les deux opérations les plus performantes sont le Projet de réduction de la pauvreté (2,8) et le Projet de pêche artisanale II (2,7).

2.5.3 L'évaluation de l'ensemble des opérations par critères d'usage donne des notes assez disparates, mais une performance globalement satisfaisante. Les évolutions des critères par rapport à la précédente revue sont les suivantes :

- i) Le critère relatif au respect des conditions du prêt est resté stable (2,2), exprimant en cela la poursuite des efforts consentis par les autorités dans la réalisation des conditions préalables à la mise en vigueur, des conditions générales et des autres conditions. Une attention soutenue devra néanmoins être portée à la transmission des rapports d'avancement et la réalisation des audits des comptes pour le Programme de sécurité alimentaire, géré par la FAO.
- ii) Le critère relatif à l'acquisition des biens et services marque un léger retrait (1,8 contre 2,1), exprimant de ce fait les progrès que la Banque doit accomplir pour familiariser encore davantage le pays avec ses règles et procédures internes. Conformément aux recommandations du rapport de revue préparé par OPEV, la Banque devrait fournir aux Emprunteurs une formation en matière de procédures d'acquisition et de décaissement éventuellement avant le démarrage du projet.

- iii) Le critère relatif à la performance financière des projets est resté stable (2,2) malgré les difficultés que connaissent certains projets dans l'exécution de leurs activités (Projet Rosso-Boghé, Projet AEP Nouakchott). Il est donc plus que satisfaisant.
- iv) Le critère relatif aux activités et réalisations enregistre la dégradation la plus sensible (1,6 contre 2,1). En effet, les deux projets en Education, le Projet d'appui institutionnel multisectoriel, et plus récemment, le Projet Rosso-Boghé et le Projet AEP Nouakchott obtiennent une note peu satisfaisante reflétant les difficultés récurrentes à exécuter les activités conformément au calendrier défini, voire même à démarrer les activités pour les deux derniers cas.
- v) Le critère relatif à l'impact sur le développement reste plus que satisfaisant (2,2 contre 2,5) mais pâtit toujours d'une moindre performance en raison des difficultés rencontrées par le Projet d'appui au secteur de la pêche dont les retards dans la réalisation de certaines activités sont susceptibles d'hypothéquer leur impact sur le développement.

## **2.6 Décaissements**

2.6.1 Le montant total décaissé au 30 novembre 2004 sur l'ensemble des opérations s'élève à 275,98 millions UC, soit 85,5% des engagements nets d'annulations. A la même date, le montant total des décaissements des prêts et dons au titre des opérations en cours s'élevait à 24,21 millions UC, soit 35,8% des engagements nets en cours. Ce taux de décaissement enregistre une amélioration sensible par rapport à la dernière revue (26%) malgré la dégradation de sa notation en matière de « performance financière » et de « réalisations et activités ». Ceci s'explique par i) un meilleur suivi des autorités des règles et procédures de la Banque en matière de décaissement ; et ii) la présence de deux projets en phase d'achèvement (achevés depuis le troisième trimestre 2004) dont les taux de décaissement sont supérieurs à 99%.

2.6.2 Les principales raisons qui limitent l'amélioration significative du taux de décaissement et sur lesquelles les autorités mauritaniennes et la Banque doivent néanmoins porter une attention récurrente sont les suivantes : i) les retards dans les traitements des demandes de décaissement ; ii) le déficit de communication entre la Banque et les agences d'exécution , ainsi que les rejets ponctuels des demandes de décaissement pour non-respect des procédures ou absence de pièces justificatives ; et iii) les irrégularités dans la transmission des documents de suivi comptable et financier des prêts et dons (bordereaux de décaissement, etc.).

## **III. EVALUATION DE LA CAPACITE D'EXECUTION ET DE GESTION DES PROJETS**

### **3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution**

3.1.1 Les opérations de la Banque en Mauritanie sont exécutées sous la tutelle des ministères techniques, leur suivi et leur coordination étant du ressort de la Direction des Financements du Ministère des Affaires Economiques et du Développement. Les capacités du MAED ont jusqu'alors été renforcées par les programmes d'appui à la balance des paiements précédents<sup>4</sup>, et plus particulièrement par le projet

<sup>4</sup> De plus, un audit organisationnel et fonctionnel des administrations économiques et financières a été effectué

d'appui institutionnel multisectoriel, en cours d'exécution. Par ailleurs, les délais de mise en vigueur des prêts et dons se sont sensiblement réduits. Ceci résulte en effet de l'amélioration des capacités techniques en charges des projets dans le pays, mais également du fait que les prêts et dons sont assortis de conditionnalités réalistes, permettant un démarrage plus rapide des activités et facilitant les décaissements durant les premières années. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement s'est en outre régulièrement acquitté de ses obligations financières à l'égard de la Banque et a ainsi évité les sanctions fréquentes pour arriérés de remboursements de prêts, qui par le passé ont contribué à ralentir l'exécution des projets.

3.1.2 Toutefois, certaines insuffisances subsistent encore et entravent la bonne gestion des opérations de la Banque en Mauritanie. Elles portent principalement sur :

- i) la connaissance insuffisante des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et services par les responsables nationaux des projets ;
- ii) le manque de suivi physique du projet, souvent lié au cumul des fonctions par certains responsables des projets et une définition parfois approximative des responsabilités entre CEP et ministère de tutelle qui pénalisent un suivi approprié et efficace des projets de la part du gouvernement ;
- iii) les retards récurrents dans la réalisation des audits des comptes – voire leur absence – ainsi que la non-transmission à la Banque des rapports d'avancement trimestriels, malgré les progrès enregistrés en la matière depuis la dernière revue.

3.1.3 A cet égard, un dialogue rapproché devrait être établi entre la Banque et les autorités mauritaniennes afin d'évaluer la performance des directeurs de projets et/ou des responsables des cellules d'exécution des projets. En cas de difficultés récurrentes et de moindre performance, il convient également de s'interroger si la composition de la cellule, telle que constituée à la mise en vigueur du projet, a lieu d'être maintenue en vue d'éviter les facteurs de blocages et ainsi faciliter l'exécution efficace et diligente des activités prévues.

## **3.2 Performance de la Banque**

3.2.1 La Banque a contribué à l'amélioration de l'exécution des opérations par i) le maintien d'une bonne fréquence des missions de supervision, avec le souci constant d'assurer une composition d'experts diversifiée ; et ii) l'amélioration de la qualité des supervisions, grâce aux efforts déployés par les experts pour visiter la plupart des sites des projets. Toutes les opérations en cours, y compris celles qui sont susceptibles de rencontrer des problèmes, ont fait l'objet de missions de supervision régulières, même si la relocalisation de la Banque à la fin de l'année 2002 a quelque peu perturbé le suivi des opérations et entraîné un glissement fréquent des délais dans l'examen des pièces transmises par les agences d'exécution.

---

en 1997 et a débouché sur une série de mesures prises pour renforcer leurs capacités administratives et techniques. Les mesures prises comprennent la restructuration et le renforcement des services de planification (en particulier pour le Ministère des Affaires Economiques et du Développement) afin d'améliorer la préparation et le suivi d'exécution des programmes d'investissements pluriannuels et des tranches annuelles de réalisation de ces derniers. L'administration a également mis en place des comités techniques de surveillance des grands projets qui ont entre autres attributions l'examen des programmes annuels et rapports d'activités périodiques au titre de ces projets.

3.2.2 Les opérations âgées et potentiellement à problèmes présentaient des insuffisances de conception. Cette situation a été à la base des études et travaux complémentaires qui ont contribué à allonger leur durée d'exécution. La meilleure prévention de cette situation réside essentiellement dans une bonne préparation technique et financière des opérations à venir. Pour cette raison, la Banque a attaché au cours des dernières années une importance particulière à l'identification approfondie et à la préparation de toute nouvelle opération.

3.2.3 Malgré ces progrès, la Banque se doit de poursuivre ses efforts en vue de réduire les délais de réponse aux résultats des passations de marchés et de renforcer l'assistance aux projets dans la phase de démarrage. Elle devra spécifiquement mettre l'accent sur : i) le suivi du calendrier établi à l'évaluation afin d'éviter les retards récurrents durant l'exécution des activités ; ii) la mise en place de conditions d'entrée en vigueur qui se limitent aux exigences juridiques minimum et ne retardent le démarrage des activités ; iii) la formation du personnel des cellules d'exécution du projet au règles de procédures de la Banque dès l'approbation des prêts et dons. La Banque améliorera également l'information sur les décaissements (site Web à installer) et retrouvera progressivement le délai normal des paiements avec une meilleure maîtrise du système d'information SAP.

### **3.3 Annulations des montants des prêts et dons**

3.3.1 Sur le portefeuille des opérations en cours, deux projets ont fait l'objet d'annulations partielles du montant du prêt : le Programme de sécurité alimentaire, pour un montant de 2.158 UC, et surtout le Projet d'appui au secteur de la pêche, pour un montant de plus de 6,44 millions UC. Cette annulation conséquente qui représente 5,66% des engagements totaux signés par les autorités mauritaniennes sur le portefeuille des opérations en cours résulte de l'abandon d'une composante essentielle du projet. Elle souligne la nécessité de mieux préparer les évaluations, et d'apporter la plus grande attention à la qualité des études de faisabilité technico-économique et à leur validation avant l'approbation des projets.

3.3.2 Afin d'améliorer la qualité du portefeuille des opérations et sa lisibilité financière, la Banque a par ailleurs annulé, depuis le début de l'année 2004, les reliquats de quatre projets achevés. Le montant global ainsi annulé s'élève à 3,11 millions UC.

## **IV. COORDINATION AVEC LES AUTRES BAILLEURS DE FONDS**

### **4.1 Evaluation de la capacité de coordination du gouvernement**

4.1.1 La coordination de l'assistance extérieure en Mauritanie est essentiellement assurée par le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED), à travers les attributions de trois principales directions : La Direction de Programmation et des études (DPE), la Direction des Financements (DF) et la Direction de Gestion des Ressources Humaines (DGRH). En étroite collaboration avec les services de planification et les agences d'exécution relevant des ministères techniques, la DPE joue un rôle clé dans la sélection, la programmation et le suivi d'exécution des projets réalisés sur financement extérieur, la DFI coordonne leur gestion financière tandis que la DGRH assure la coordination des programmes de formation et de perfectionnement. La DPE et la DF bénéficient d'une assistance de la Banque avec le Projet d'appui institutionnel multisectoriel qui vise à renforcer leurs capacités institutionnelles et améliorer leurs liaisons fonctionnelles avec les services de programmation relevant d'autres ministères. Les services sectoriels de programmation des ministères les

plus importants (Développement rural et environnement, Mines et l'énergie, Pêches et économie maritime, Education nationale, Santé et affaires sociales et le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion) ont également reçu une assistance de la part d'autres partenaires au développement (Banque mondiale, GTZ ou encore PNUD).

4.1.2 Au niveau de la coordination des bailleurs de fonds, il faut souligner que la Mauritanie relève du mécanisme du groupe consultatif, instrument de coordination de l'aide géré par la Banque mondiale<sup>5</sup>. La coordination est assurée dans le cadre de réunions sectorielles présidées à tour de rôle par les bailleurs de fonds. Ces réunions – dont la dernière a eu lieu en décembre 2001 – portent sur plusieurs secteurs tels que l'éducation, la santé, le développement rural, la gouvernance, l'environnement, etc.

## 4.2 Evaluation de la coordination de la Banque avec les autres bailleurs de fonds

La Banque a mis un accent particulier sur les mécanismes de co-financement au cours des dernières années. Le DSP 2002-2004 recommande cette approche de coordination entre les partenaires et plusieurs groupes de travail ont été relancés à cet effet<sup>6</sup>. La plupart des opérations en cours sont d'ailleurs co-financées avec d'autres partenaires : le Projet de pêche artisanale, le Projet de Développement de l'élevage et de gestion des parcours et le Projet de construction de route Rosso-Boghé sont co-financés par le Fonds OPEP ; le Projet de réduction de la pauvreté est co-financé par l'IDA et l'ACDI ; ou encore le projet AEP Nouakchott, co-financé par le FADES et les fonds koweïtien et saoudien. Ces cofinancements permettent : i) de renforcer la perception des problèmes et de leur résolution sur le terrain, ii) d'éviter les doubles emplois, et iii) de promouvoir des actions concrètes de développement en concertation avec l'ensemble des partenaires. Néanmoins, la coordination entre les bailleurs peut parfois s'avérer inefficace, comme dans le cas du Programme de sécurité alimentaire, géré par la FAO avec laquelle la Banque rencontre des difficultés, notamment au niveau des procédures administratives et aux lenteurs consécutives en matière de passation des marchés. L'effort de coordination entre partenaires doit donc être maintenu et les difficultés rencontrées doivent être levées en vue d'un meilleur partage de l'information et d'une harmonisation des règles de procédures et indicateurs de performances.

## 4.3 Evaluation des co-financiers

La collaboration avec les autres partenaires au développement du pays s'est améliorée au cours des dernières années puisque de plus en plus les activités d'identification, de préparation, d'évaluation et de supervision sont menées conjointement. Cette coordination des efforts a un impact positif sur l'harmonisation des approches des bailleurs de fonds et sur l'échange de leurs expériences. Le Groupe de la BAD et la Banque mondiale organisent en outre une revue annuelle du secteur de la santé pour discuter essentiellement des bilans et plans opérationnels pour la mise en œuvre de ce plan directeur. Une réunion annuelle similaire pour le suivi conjoint du Projet d'appui au système éducatif a été mise en place à partir de 2002 et regroupe les représentants de la BAD, de la Banque mondiale; de la BID et de l'AFD. Le Bureau du PNUD à Nouakchott assure la représentation de la Banque au sein du Comité de pilotage du Projet de réduction de pauvreté. Des missions pour la supervision conjointe de ce projet ont été en outre réalisées avec l'ACDI en 1999 et 2001. Dans le cadre de ses efforts de coordination des aides, le

<sup>5</sup> Le Groupe consultatif est une assemblée de donateurs, qui se réunit périodiquement pour examiner avec un pays donné ses progrès en matière de réformes économiques, ses stratégies sectorielles et son Programme d'investissement public (PIP).

<sup>6</sup> La reprise des échanges entre la banque et l'AFD en vue de renforcer les co-financements est de ce point de vue significative.

Bureau du PNUD à Nouakchott organise des réunions de concertation trimestrielle auxquelles il y invite régulièrement les missions de la Banque dans ce pays. Jusqu'à présent, l'expérience de cofinancement avec les autres bailleurs de fonds a donc été satisfaisante.

## **V. REMBOURSEMENT DES PRETS ET CONTRIBUTION AU CAPITAL DE LA BANQUE**

5.1 La Mauritanie honore régulièrement ses engagements au titre du service des prêts du Groupe de la Banque. Il convient de persévérer sur cette voie afin d'assurer la pérennité du financement des projets en cours d'exécution et de conforter la performance du pays qui a été prise en considération dans l'allocation des ressources des FAD IX (2002-2004) et FAD X (2005-2007).

5.2 En revanche, s'agissant des souscriptions au capital de la Banque, le cumul des arriérés de la Mauritanie depuis mai 2000 (date correspondant au coupon n°1 de l'AGC-IV-1) au 30 novembre 2004 s'élèvent à 1 984 000 UC.

## **VI. GESTION PROACTIVE DU PORTEFEUILLE**

### **6.1 Problèmes potentiels futurs et solutions préconisées**

En dépit des efforts consentis pour renforcer les capacités techniques et administratives des agences d'exécution et des ministères de tutelle, la capacité d'absorption demeure encore assez faible. La Banque devra donc accompagner les efforts du gouvernement dans l'affinement des programmes pluriannuels des secteurs prioritaire tels que la santé, l'éducation et le développement rural.

### **6.2 Plan d'actions**

Un plan d'actions générales et spécifiques, ainsi qu'un calendrier d'exécution associé ont été élaborés pour chaque opération en cours ayant fait l'objet de la présente revue. La réalisation des mesures envisagées, présentées sous forme de matrices dans les annexes 5 et 6, la systématisation des missions de lancement ainsi que le maintien d'un niveau de supervision satisfaisant en 2004 et 2005 contribueront à l'amélioration du rythme d'exécution des projets et du taux de décaissement du portefeuille en cours. Le plan d'action établi devrait en effet permettre de porter le taux de décaissement global du portefeuille actif de 35,8% au 30 novembre 2004 à au moins 45% en novembre 2005.

### **6.3 Leçons à tirer pour les revues de portefeuille et DSP à venir**

La présente revue de portefeuille a mis en exergue le fait qu'un certain nombre de problèmes rencontrés dans l'exécution des projets découle des insuffisances dans leur conception et préparation. Ce constat conduit à réserver une attention particulière aux étapes du cycle du projet précédant l'évaluation. Il est également utile que les secteurs de concentration de l'assistance de la Banque tels que le développement rural, l'éducation et la santé fassent l'objet d'études approfondies. Cette préparation minutieuse des opérations futures permettra d'éviter les problèmes techniques à la base des dépassements des coûts des projets. La prise en compte des aspects transversaux de chaque projet nécessite des équipes multidisciplinaires dans leur préparation /évaluation. La réduction des délais de mise en vigueur des accords de prêts observée au cours des dernières années tiennent au réalisme qui a

prévalu dans la définition des conditions et qui mérite d'être poursuivie. Les programmes et bilans annuels des activités des projets font l'objet d'un examen approfondi de la Banque. Cette activité est à renforcer dans le cadre des revues annuelles des dépenses publiques particulier pour les secteurs que privilégie le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en Mauritanie. Enfin, une attention particulière devra désormais être portée à la transmission des rapports d'avancement, des rapports d'audits des comptes et aux conclusions des audits des projets. Sur ce dernier point, il conviendra, à chaque fois, de rappeler aux autorités et aux personnels des agences d'exécution, les résultats et conclusions de ces audits des projets afin d'en tenir compte et d'améliorer in fine la performance dans chacun des critères évalués.

## **VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **7.1 Conclusions**

Il ressort des résultats de cette revue que la performance du portefeuille de la Banque est globalement satisfaisante (notation de 1,9). La présente revue relève des problèmes génériques et/ou spécifiques, le plus souvent mentionnés dans la revue précédente, qui subsistent et nuisent encore à la bonne exécution de certaines opérations. En premier, la Banque a souligné aux différents responsables concernés par l'exécution des projets certains glissements par rapport au calendrier d'exécution retenu, de même que certaines lenteurs dans l'instruction des dossiers. Elle a également noté les insuffisances (retards ou absence de production) dans la mise en œuvre des audits, dans le suivi de leurs recommandations et dans leur diffusion auprès des structures gouvernementales de contrôle. Elle a par ailleurs porté à l'attention des autorités mauritaniennes les dispositions en cours au niveau de la Banque pour que ces conditions deviennent suspensives des décaissements au cas où elles ne seraient pas remplies. Enfin, l'analyse de l'exécution des projets en cours révèle que les efforts doivent être poursuivis au niveau du respect des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens, travaux et services.

### **7.2 Recommandations**

7.2.1 La performance du portefeuille étant un critère d'allocation des ressources du FAD, des mesures doivent être prises pour améliorer la capacité d'absorption des ressources et la gestion efficace des projets. Lors de la revue de 2001, plusieurs recommandations ont été données, parmi lesquelles il convient de mentionner pour le Gouvernement :

- Transmettre à la Banque des rapports sur les progrès réalisés dans le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la bonne gouvernance ;
- Apporter des améliorations dans la sélection et la programmation des projets et transmettre chaque année à la Banque l'état actualisé du programme indicatif d'investissements publics à moyen terme ;
- Etablir systématiquement et respecter les plans annuels d'activité des projets, puis en exploiter les bilans annuels à des fins d'amélioration de l'exécution des projets ;
- Assurer un meilleur suivi physique et financier des projets par les services de tutelle et de coordination ;
- Appliquer strictement les recommandations des missions de lancement et de supervision, et des rapports d'audit des projets.

7.2.2 Si les deux premières recommandations ont été globalement réalisées depuis, les trois dernières restent toujours d'actualité et les efforts pour les satisfaire doivent être poursuivis.

7.2.3 De la même manière, des recommandations avaient été formulées à l'égard de la Banque afin d'améliorer la qualité du suivi des opérations. Parmi celles-ci figuraient :

- Poursuivre le dialogue avec les autorités mauritaniennes sur les réformes visant le renforcement des capacités techniques et administratives ;
- Renforcer la coordination entre les partenaires au développement du pays ;
- Rechercher la qualité des projets à leur entrée dans le portefeuille en réservant une attention particulière aux étapes d'identification, de préparation et d'évaluation ;
- Maintenir la fréquence des missions de lancement et de supervision une attention particulière étant réservée aux projets potentiels à problèmes et diversifier autant que possible la composition de ces missions pour couvrir tous les aspects des projets y compris les aspects trans-sectoriels ;
- Maintenir dans le programme de formation en faveur de la Mauritanie des séminaires/ateliers sur les règles de procédures d'acquisition ;
- Participer aux revues annuelles des dépenses publiques y compris et surtout les revues des secteurs prioritaires du CSLP.

7.2.4 Si certaines de ces recommandations sont appliquées avec succès (les trois premières), il convient de noter que la majorité d'entre elles restent également toujours d'actualité, exprimant de ce fait la nécessité de maintenir les efforts en matière de suivi des opérations.

7.2.5 A cet effet, et suite à l'analyse du portefeuille des opérations en cours en 2004, et à la réalisation incomplète des recommandations effectuées lors de la revue de 2001, des recommandations d'ordre général sont de nouveau faites à l'égard du Gouvernement et de la Banque. Les mesures spécifiques par projet sont indiquées dans la matrice d'actions présentée en annexe 4.

Pour le Gouvernement :

- i) la transmission régulière des rapports trimestriels d'activité, incluant le point des autres conditions des prêts et/ou dons ;
- ii) l'élaboration des rapports de fin d'exécution pour les projets achevés, et leur transmission à la Banque ;
- iii) le suivi des obligations d'audit et leur transmission à la Banque ;
- iv) l'établissement d'un tableau de bord relatif au respect des conditions des prêts et dons et le maintien de la communication entre le MAED, les Ministères de tutelle, les cellules d'exécution des projets et la Banque ;
- v) la présentation des demandes de paiement incluant l'ensemble des pièces justificatives requises en vue de réduire leur délai de traitement au sein de la Banque ;
- vi) la diligence dans la préparation et la transmission des rapports d'évaluation des offres pour l'adjudication des marchés publics ;
- vii) l'amélioration de la coordination des actions initiées par la Banque et, plus largement, par les différents partenaires au développement.

Pour la Banque :

- i) le respect des délais dans le traitement des demandes de décaissement ;
- ii) la transmission aux responsables des projets ainsi qu'au MAED d'une situation mensuelle des décaissements ;
- iii) la diligence dans les avis de non-objection des demandes d'appel d'offres ;
- iv) la systématisation des ateliers de lancement des projets ;
- v) le suivi de l'exécution des activités des projets en cours ainsi que celui des recommandations contenues dans le présent rapport par le Bureau régional de la Banque à Dakar, qui couvre les opérations en Mauritanie.

7.2.2 Les Conseils sont invités à approuver les conclusions de la revue générale du portefeuille en Mauritanie et d'adopter les recommandations ci-dessus.

## Annexe 1

**MAURITANIE**  
**LISTE DES OPERATIONS ACHEVEES OU ANNULEES**  
**30 novembre 2004**

Intitulé du Projet / Programme	Date Approbation	Date Signature	Source Fin.	Montant net (UC)	Montant Décaissé (UC)	% Décaissé	Date Achevement
<b>Agriculture</b>							
1. AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE BOGHE	26-Nov-74	18-Dec-74	FAD	3,960,870.00	3,960,870.00	100.0%	Jun-05
2. CONST. DE HANGARS PR STOCKAGE DE CEREALES	22-Nov-78	16-May-79	FAD	5,600,935.21	5,600,935.21	100.0%	Jun-85
3. DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE	18-Jun-86	16-Feb-87	FAD	6,931,396.56	6,931,396.56	100.0%	Jan-99
4. PROJET DESENCLEVEMENT AMENAGMNT HYDROAG	26-Jun-87	15-Feb-88	FAD	10,269,730.00	10,110,487.57	98.4%	Mar-00
5. DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE	22-Jun-88	31-Aug-89	FAD	5,268,417.00	5,148,080.69	97.7%	Aug-99
6. AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE BOGHE(COMPL.)	11-Nov-82	24-Mar-83	FAD	2,543,165.07	2,543,165.07	100.0%	Aug-90
7. PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE	01-Sep-93	01-Sep-93	FAD	3,687,071.00	3,634,113.14	98.6%	Mar-04
8. ETUDE D'AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BRAKNA OUEST	20-Nov-97	05-Feb-98	FAD	790,000.00	452,707.27	57.3%	Jul-03
<b>Total Agriculture</b>				<b>39,051,584.84</b>	<b>38,381,755.51</b>	<b>98.3%</b>	
<b>Secteur social</b>							
9. AGRANDISSEMENT ECOLE DE SANTE	27-Feb-76	22-Mar-76	FAD	1,163,870.25	1,163,870.25	100.0%	Jul-93
10. CENTRE DE FORMATION DE PROFESSEUR DE CEG	30-Apr-81	22-May-81	FAD	5,526,312.00	5,181,432.63	93.8%	Dec-02
11. ETUDE SECTEUR SANTE	13-Feb-85	26-Jul-85	FAD	1,221,270.25	1,221,270.25	100.0%	May-93
12. RESTRUCTURATION DU SECTEUR EDUCATIF	17-Jan-89	03-Aug-89	FAD	11,739,039.42	11,739,039.42	100.0%	Jan-00
13. RENFORCLEMENT INST. DIMENSIONS SOCIALES	18-Mar-91	09-May-91	FAD	702,946.80	702,946.80	100.0%	Sep-96
14. RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTE PRIM.	23-Mar-92	29-Jan-93	FAD	9,210,520.00	6,913,778.36	75.1%	Jun-02
<b>Total Secteur social</b>				<b>29,563,958.72</b>	<b>26,922,337.71</b>	<b>91.1%</b>	
<b>Industrie et Mines</b>							
15. MINERAI DE FER GUELBS I	21-Nov-78	21-Dec-78	BAD	5,000,000.00	5,000,000.00	100.0%	Mar-86
16. MINERAI DE FER GUELBS II	23-Jan-79	15-Feb-80	BAD	5,000,000.00	5,000,000.00	100.0%	Feb-82
17. REHABILITATION DE LA SNIM	22-Jun-88	13-Jan-89	FAD	12,003,183.46	12,003,183.46	100.0%	Aug-93
18. MINERAI DE FER DE M'HAUDAT	17-Dec-90	08-Feb-91	BAD	45,005,236.21	45,005,236.21	100.0%	Nov-96
<b>Total Industrie et Mines</b>				<b>67,008,419.67</b>	<b>67,008,419.67</b>	<b>100.0%</b>	
<b>Transport</b>							
19. PROJET ROUTE TRANSMAGHREBINE AKJOST-ATAR	12-Sep-96	03-Oct-96	FAD	8,027,499.85	8,027,499.85	100.0%	Jul-01
<b>Total Transport</b>				<b>8,027,499.85</b>	<b>8,027,499.85</b>	<b>100.0%</b>	
<b>Equipements collectifs</b>							
20. TELECOMMUNICATIONS	14-Dec-72	17-May-73	FAD	850,000.00	850,000.00	100.0%	Apr-77
21. BARRAGES DANS LE TANGANT	16-Jan-74	04-Oct-74	FAD	165,391.83	165,391.83	100.0%	Aug-82
22. ADDUCTION D'EAU DE NOUAKCHOTT	10-May-74	04-Jun-74	FAD	3,315,787.22	3,315,787.22	100.0%	Jun-82
23. TELECOMMUNICATION (PRET COMPLEMENTAIRE)	14-Oct-75	19-Feb-76	FAD	800,000.00	800,000.00	100.0%	Nov-79
24. ADDUCTION D'EAU DE NOUAKCHOTT(COMPL.)	22-Nov-76	21-Jan-77	FAD	746,206.03	746,206.03	100.0%	Jun-85
25. OPERATION PUITTS (36 FORAGES)	28-Feb-78	05-Apr-78	FAD	2,924,498.66	2,924,498.66	100.0%	Jul-86
26. CENTRALE ELECTRIQUE DE NOUAKCHOTT	21-Dec-82	24-Mar-83	BAD	14,841,254.62	14,841,254.62	100.0%	Feb-92
27. REHAB. ALIMT EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT	12-Dec-85	30-Apr-86	FAD	6,724,736.76	6,724,736.76	100.0%	Jul-94
28. HYDRAULIQUE RURALE DANS LE SUD-EST	25-Feb-91	09-May-91	FAD	6,732,900.00	6,209,781.82	92.2%	Dec-02
29. APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE 10 VILLES	02-May-91	12-May-92	FAD	1,498,835.73	1,498,835.73	100.0%	Apr-96
<b>Total Equipements collectif</b>				<b>38,599,610.85</b>	<b>38,076,492.67</b>	<b>98.6%</b>	
<b>Finance</b>							
30. LIGNE DE CREDIT	18-Mar-86	30-Apr-86	FAD	3,474,461.09	3,474,461.09	100.0%	Mar-92
<b>Total Finance</b>				<b>3,474,461.09</b>	<b>3,474,461.09</b>	<b>100.0%</b>	
<b>Multisecteur</b>							
31. PROGRAMME AJUSTEMENT STRUCTUREL	27-May-88	16-Nov-88	FAD	13,815,780.00	13,815,780.00	100.0%	May-89
32. PROGRAMME D'AJUSTEMENT DES ENTRP. PUBLI.	28-Aug-91	03-Dec-91	FAD	13,815,780.00	13,815,780.00	100.0%	Jan-93
33. PROGRAMME DE GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES.	17-Dec-96	20-Dec-96	FAD	7,800,000.00	7,386,344.99	94.7%	Dec-99
34. PROGRAMME DE GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES.	16-Dec-98	13-Jan-99	FAD	2,177,081.65	2,177,081.65	100.0%	Dec-99
35. MECANISME DE FINANCEMENT SUPPLEMENTAIRE DE 1999	12-Nov-99	15-Dec-99	FAD	1,995,000.00	1,995,000.00	100.0%	Jan-00
36. PROGRAMME D'AJUSTEMENT DE LA FISCALITE	21-May-01	30-May-01	FAD	10,000,000.00	9,944,545.45	99.4%	Aug-03
<b>Total Multisecteur</b>				<b>49,603,641.65</b>	<b>49,134,532.09</b>	<b>99.1%</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>235,329,176.67</b>	<b>231,025,498.59</b>	<b>98.2%</b>	

## Annexe 2

## MAURITANIE - PORTEFEUILLE DES OPERATIONS EN COURS

30 novembre 2004

Intitulé du Projet / Programme	Statut	Approb.	Signat.	Mise en vigueur	Clôture	Dernier décaiss.	Valeur monnaie	Montant net	Montant décaissé	Montant restant à décaisser	Ratio de décaiss. (%)
<b>Agriculture</b>											
1 APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE (Achevée depuis le 30/06/04)	Comp	Sep-93	Sep-93	Oct-95	Jun-04	Apr-04	UAC	3,687,071.00	3,654,822.09	32,248.91	99.1
2 PROGRAMME SPECIAL DE SECURITE ALIMENTENTAIRE	OnGo	Jun-00	Mar-01	Apr-01	Dec-04	Oct-01	UAC	747,841.75	747,841.75	0.00	100.0
3 DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE (Phase II)	OnGo	Dec-99	Feb-00	Jan-01	Dec-06	Mar-04	UAC	5,000,000.00	2,409,669.61	2,590,330.39	48.2
4 PROJET DE DEVELOPPEMENT PASTORAL ET DE GESTION DES PARCOURS	OnGo	Apr-01	Jun-01	Mar-02	Dec-06	Oct-03	UAC	5,000,000.00	1,303,903.06	3,696,096.94	26.1
<b>Sous-Total</b>								<b>14,434,912.75</b>	<b>8,116,236.51</b>	<b>6,318,676.24</b>	<b>56.2</b>
<b>Secteur social</b>											
5 PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (Achevée depuis le 30/09/04)	Comp	Nov-97	Nov-97	Oct-98	Jun-04	Feb-04	UAC	3,230,000.00	3,216,586.23	13,413.77	99.6
6 PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE	OnGo	Mar-99	Apr-99	Aug-00	Dec-03	Mar-04	UAC	10,108,000.00	7,030,994.50	3,077,005.50	69.6
7 APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME EDUCATIF	OnGo	Jun-99	Sep-99	Oct-00	Dec-05	Mar-04	UAC	5,920,000.00	3,559,064.02	2,360,935.98	60.1
8 APPUI AU PROGRAMME DECENNAL DE L'EDUCATION	OnGo	Nov-01	Dec-01	Oct-02	Dec-07	Feb-04	UAC	8,293,000.00	847,238.34	7,445,761.66	10.2
<b>Sous-Total</b>								<b>27,551,000.00</b>	<b>14,653,883.09</b>	<b>12,897,116.91</b>	<b>53.2</b>
<b>Transport</b>											
9 CONSTRUCTION DE LA ROUTE ROSSO-BOGHE	OnGo	Jul-03	Dec-03	Mar-04	Dec-07		UAC	14,620,000.00	938,291.12	13,681,708.88	6.4
<b>Sous-Total</b>								<b>14,620,000.00</b>	<b>938,291.12</b>	<b>13,681,708.88</b>	<b>6.4</b>
<b>Equipements collectifs</b>											
10 PROJET AEP NOUAKCHOTT (Aftout Essaheli)	OnGo	Sep-03	Dec-03	Mar-04	Dec-09		UAC	10,000,000.00	0.00	10,000,000.00	0.0
<b>Sous-Total</b>								<b>10,000,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10,000,000.00</b>	<b>0.0</b>
<b>Multisecteur</b>											
11 PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL MULTISECTORIEL	OnGo	Jul-00	Sep-00	mars-01	Dec-04	Mar-04	UAC	1,045,000.00	500,896.05	544,103.95	47.9
<b>Sous-Total</b>								<b>1,045,000.00</b>	<b>500,896.05</b>	<b>544,103.95</b>	<b>47.9</b>
<b>TOTAL</b>								<b>67,650,912.75</b>	<b>24,209,306.77</b>	<b>43,441,605.98</b>	<b>35.8</b>

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**A1. : APPUI AU SECTEUR DE LA PECHE**

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs	Rapport Précédant	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	1,5	1,5
Respect des conditions générales	2	2
Respect des autres conditions	2	3
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants	1,5	2
Acquisition de biens et travaux	1,5	2
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	2	2
Disponibilité de monnaie locale	2	2
Flux des décaissements	1	2
Gestion des coûts	1	2
Performance des cofinanciers	2	-
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	1	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	1,5	1
Performances des entreprises	1,5	2
Performance de la direction du projet	2	2
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	1	1
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	2
Taux de rentabilité attendu	2	1
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	1,64	1,8
Evolution dans le temps	3	1,7
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**A2. : PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE PHASE II**

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs	Rapport Précédant	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	2	2
Respect des conditions générales	2	3
Respect des autres conditions	2	3
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants	2	2
Acquisition de biens et travaux	-	3
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	3	3
Disponibilité de monnaie locale	2	3
Flux des décaissements	1	2
Gestion des coûts	2	3
Performance des cofinanciers	-	3
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	2	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	2	3
Performances des entreprises	2	3
Performance de la direction du projet	2	3
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	3
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	2	2,7
Evolution dans le temps	3	2,4
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET**A3. : PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DE GESTION DES PARCOURS**

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs	Rapport Précédant	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	-	3
Respect des conditions générales	-	2
Respect des autres conditions	-	2
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants		2
Acquisition de biens et travaux		1
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	-	3
Disponibilité de monnaie locale	-	3
Flux des décaissements	-	2
Gestion des coûts	-	2
Performance des cofinanciers	-	2
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	-	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-	2
Performances des entreprises	-	2
Performance de la direction du projet	-	2
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	-	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	-	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-	2
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	-	2,0
Evolution dans le temps	-	2,0
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**A4. : PROGRAMME SPECIAL DE SECURITE ALIMENTAIRE - PROJET PILOTE**

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET		
Indicateurs	Rapport Précédent	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b> Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur Respect des conditions générales Respect des autres conditions		2 1 -
<b>B Acquisition des biens et services</b> Acquisition de services des consultants Acquisition de biens et travaux		1 2
<b>C Performance financière</b> Disponibilité de devises Disponibilité de monnaie locale Flux des décaissements Gestion des coûts Performance des cofinanciers		2 2 3 1 2
<b>D Activités et réalisations</b> Respect du calendrier d'exécution Performance des assistants ou des assistants techniques Performances des entreprises Performance de la direction du projet		1 2 2 1
<b>E Impact sur le développement</b> Probabilité de réalisation des objectifs du projet Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles Taux de rentabilité attendu		2 2 2 -
<b>F Evaluation globale</b> A l'heure actuelle Evolution dans le temps		1,8 1,8
Légende : 3 = Hautement satisfaisant 2 = Satisfaisant, quelques problèmes 1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**B1 : PROJET DE ROUTE ROSSO-BOGHE**

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET		
Indicateurs	Rapport Précédent	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur		3
Respect des conditions générales		2
Respect des autres conditions		2
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants		2
Acquisition de biens et travaux		1
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises		2
Disponibilité de monnaie locale		2
Flux des décaissements		1
Gestion des coûts		1
Performance des cofinanciers		1
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution		1
Performance des assistants ou des assistants techniques		-
Performances des entreprises		1
Performance de la direction du projet		1
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet		2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet		2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles		2
Taux de rentabilité attendu		-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle		1,6
Evolution dans le temps		1,6
<b>Légende :</b>		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**C1 : PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE NOUAKCHOTT**

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET		
Indicateurs	Rapport Précédent	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b> Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur Respect des conditions générales Respect des autres conditions		2 2 -
<b>B Acquisition des biens et services</b> Acquisition de services des consultants Acquisition de biens et travaux		- -
<b>C Performance financière</b> Disponibilité de devises Disponibilité de monnaie locale Flux des décaissements Gestion des coûts Performance des cofinanciers		- - - - -
<b>D Activités et réalisations</b> Respect du calendrier d'exécution Performance des assistants ou des assistants techniques Performances des entreprises Performance de la direction du projet		1 - - 1
<b>E Impact sur le développement</b> Probabilité de réalisation des objectifs du projet Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles Taux de rentabilité attendu		- - - -
<b>F Evaluation globale</b> A l'heure actuelle Evolution dans le temps		1,5 1,5
Légende : 3 = Hautement satisfaisant 2 = Satisfaisant, quelques problèmes 1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**D1 : PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET		
Indicateurs	Rapport Précédent	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3	3
Respect des conditions générales	2	2
Respect des autres conditions	2	3
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants	2,5	2
Acquisition de biens et travaux	3	3
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	3	3
Disponibilité de monnaie locale	3	3
Flux des décaissements	3	3
Gestion des coûts	2	2
Performance des cofinanciers	3	3
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	2	2
Performance des assistants ou des assistants techniques	3	3
Performances des entreprises	-	-
Performance de la direction du projet	2	3
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3	3
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	2,53	2,8
Evolution dans le temps	3	2,6
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**D2 : PROJET D'APPUI AU PLAN DIRECTEUR DE LA SANTE ET DES AFFAIRES  
SOCIALES (PAPDSAS)**

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET		
Indicateurs	Rapport Précédent	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	2	2
Respect des conditions générales	2	2
Respect des autres conditions	2	2
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants	2	2
Acquisition de biens et travaux	2	1
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	3	2
Disponibilité de monnaie locale	-	2
Flux des décaissements	2	2
Gestion des coûts	-	2
Performance des cofinanciers	3	2
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	2	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-	2
Performances des entreprises	-	1
Performance de la direction du projet	2	2
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	-	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2,5	2
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	2,30	2,0
Evolution dans le temps	3	2,1
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**D3 : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (PADSE)**

CRITERES DE PERFORMANCE DU PROJET		
Indicateurs	Rapport Précédent	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	2	2
Respect des conditions générales	2	3
Respect des autres conditions	2	2
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants	-	2
Acquisition de biens et travaux	-	2
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	2	2
Disponibilité de monnaie locale	2	2
Flux des décaissements	2	1
Gestion des coûts	-	2
Performance des cofinanciers	-	-
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	2	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-	2
Performances des entreprises	-	1
Performance de la direction du projet	2	1
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	1
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	3
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	2,00	1,8
Evolution dans le temps	3	1,9
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**D4. : PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME EDUCATIF**

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs	Rapport Précédant	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	-	3
Respect des conditions générales	-	3
Respect des autres conditions	-	2
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants		2
Acquisition de biens et travaux		1
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	-	2
Disponibilité de monnaie locale	-	2
Flux des décaissements	-	2
Gestion des coûts	-	1
Performance des cofinanciers	-	-
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	-	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-	1
Performances des entreprises	-	-
Performance de la direction du projet	-	2
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	-	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	-	2
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-	2
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	-	1,9
Evolution dans le temps	-	1,9
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

EVALUATION DETAILLEE PAR PROJET

**E1. : PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL MULTISECTORIEL (PAIM)**

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS		
Indicateurs	Rapport Précédant	Présent Rapport
<b>A Conditions du prêt</b>		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3	3
Respect des conditions générales	2	1
Respect des autres conditions	-	1
<b>B Acquisition des biens et services</b>		
Acquisition de services des consultants	2	2
Acquisition de biens et travaux	-	1
<b>C Performance financière</b>		
Disponibilité de devises	3	3
Disponibilité de monnaie locale	3	3
Flux des décaissements	0	2
Gestion des coûts	-	2
Performance des cofinanciers	-	3
<b>D Activités et réalisations</b>		
Respect du calendrier d'exécution	2	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-	1
Performances des entreprises	-	-
Performance de la direction du projet	2	2
<b>E Impact sur le développement</b>		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	-	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	3	2
Taux de rentabilité attendu	-	-
<b>F Evaluation globale</b>		
A l'heure actuelle	2,30	2,0
Evolution dans le temps	-	2,1
Légende :		
3 = Hautement satisfaisant		
2 = Satisfaisant, quelques problèmes		
1 = Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0 = Très peu satisfaisant, problème graves		

**RESUME DES EVALUATIONS DES PERFORMANCES  
PAR SECTEUR ET PAR PROJET**

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
<b>AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL</b>						
<i>Programme d'appui au secteur de la pêche</i>						
Note	2,2	2,0	2,0	1,5	1,5	1,8
<i>Projet de pêche artisanale (Phase II)</i>						
Note	2,7	2,5	2,8	2,8	2,7	2,7
<i>Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours</i>						
Note	2,3	1,5	2,4	1,8	2,0	2,0
<i>Programme de sécurité alimentaire</i>						
Note	1,5	1,5	2,0	1,5	2,0	1,8
<b>Evaluation globale secteur</b>						
<b>Note</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>

<b>TRANSPORT</b>						
<i>Projet de construction de la route Rosso-Boghé</i>						
Notation	2,3	1,5	1,4	1,0	2,0	1,6
<b>Evaluation globale secteur</b>						
<b>Notation</b>	<b>2,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,6</b>

<b>EQUIPEMENTS COLLECTIFS – EAU</b>						
<i>Projet AEP Nouakchott</i>						
Notation	2,0	-	-	1,0	-	1,5
<b>Evaluation globale secteur</b>						
<b>Notation</b>	<b>2,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,0</b>	<b>-</b>	<b>1,5</b>

Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
<b>SOCIAL</b>						
<i>Projet de réduction de la pauvreté</i>						
Note	2,7	2,5	2,8	2,7	3,0	2,8
<i>Programme d'appui au plan directeur de la santé et des affaires sociales (PAPDSAS)</i>						
Note	2,0	1,5	2,0	1,5	2,7	2,0
<i>Projet d'appui au développement du système éducatif (PADSE)</i>						
Note	2,3	2,0	1,8	1,3	2,0	1,8
<i>Projet d'appui au programme décennal du développement du système éducatif (PAPDDSE)</i>						
Note	2,7	1,5	1,8	1,3	2,0	1,9
<b>Evaluation globale secteur</b>						
<b>Notation</b>	<b>2,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>

<b>MULTISECTEUR</b>						
<i>Projet d'appui institutionnel multisectoriel</i>						
Note	1,7	1,5	2,6	1,3	2,3	2,0
<b>Evaluation globale secteur</b>						
<b>Notation</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>2,6</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>

<b>EVALUATION GLOBALE PORTEFEUILLE</b>						
Indicateur	Conditions du prêt	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2,2	1,8	2,2	1,6	2,2	2,0

**MAURITANIE : REVUE DE PORTEFEUILLE 2004**  
**MATRICE GENERALE DE SUIVI DES ACTIONS**

Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Délais	Structures responsables
Entrée tardive des mises en vigueur des prêts et dons	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter des conditions depuis la préparation et engager rapidement leur mise en œuvre en vue d'éviter qu'elles ne soient un facteur de blocage</li> </ul>	Mise en vigueur au plus tard 3 mois après la signature	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BAD</li> <li>- MAED</li> <li>- Ministères techniques concernés</li> </ul>
Délais de paiement souvent longs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documenter correctement les demandes de paiement</li> <li>- S'assurer de la conformité des demandes de paiement avec les clauses des contrats avant la soumission à la Banque</li> <li>- Transmettre régulièrement à la Banque la liste des dossiers en instance de plus de deux mois</li> <li>- Respecter les délais de la Banque en matière de traitement des demandes de décaissement</li> <li>- Transmettre de manière régulière et actualisée les contacts utiles dans la Banque aux autorités mauritaniennes (organigrammes, task managers, coordonnées)</li> </ul>	Maximum 1 mois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cellule d'exécution du Projet</li>   <li>- BAD</li> </ul>
Absence / retard des rapports d'audit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre les obligations des rapports d'audit</li> <li>- Diligenter l'avis de non-objection des demandes d'appel d'offre</li> <li>- Lancer les procédures de recrutement des cabinets et faire réaliser les audits</li> </ul> <p>Transmettre les rapports d'audit à la Banque (un tableau de bord indiquant pour chaque projet financé par la Banque la date de clôture des exercices, le type d'acquisition retenue, et les dates limites pour lancer la procédure de sélection des auditeurs externes pourrait être mis en place)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3mois après la fin de l'exercice</li>   <li>- Dans les 6 mois suivant l'exercice achevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cellule d'exécution du Projet</li> <li>- BAD</li>   <li>- Cellule d'exécution du Projet</li> </ul>

<b>Problèmes identifiés</b>	<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Délais</b>	<b>Structures responsables</b>
Absence / retard des rapports trimestriels d'avancement	- Transmettre régulièrement les rapport trimestriels d'activité à la BAD, avec copie du rapport au MAED	- 1 mois après le trimestre faisant l'objet du rapport	- Cellule d'exécution du Projet
Absence / retard des rapports de fin d'exécution des travaux	- Transmettre régulièrement les rapport de fin d'exécution des travaux à la BAD, avec copie du rapport au MAED	- Au plus tard, 6 mois après la clôture du projet	- Cellule d'exécution du Projet

**MAURITANIE : REVUE DE PORTEFEUILLE 2004  
MATRICE SPECIFIQUE DE SUIVI DES ACTIONS**

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>Projet d'appui au secteur de la pêche</b>	Projet Achevé	Finaliser et soumettre à la Banque le rapport d'achèvement du projet.  Prendre les dispositions nécessaires pour organiser une réunion des bailleurs de fonds en vue de mobiliser le financement requis du nouveau projet de Tanit.	Ministère du Développement rural et de l'Environnement	Janvier 2005  Action continue
<b>Projet de développement de la pêche artisanale (II)</b>	Recrutement de l'auditeur pour l'exercice 2004	Prendre les dispositions nécessaires pour la réalisation de l'audit des comptes du projet pour 2004 et transmettre à la Banque le dossier de demande de propositions pour l'avis de non-objection de la Banque.	Ministère du Développement rural et de l'Environnement	Janvier 2005
<b>Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours</b>	Maîtrise approximative des règles d'acquisition de la Banque	- Veiller au strict respect des procédures de la BAD en matière d'acquisition des biens et services. - Améliorer la qualité des rapports d'évaluation technique et financière des offres.	Ministère du Développement rural et de l'Environnement	Action continue  Action continue
	Insuffisance dans le suivi de l'exécution des activités	Elaborer des rapports d'exécution comportant des données quantifiées et des pourcentages de réalisation pour chaque activité.	Ministère du Développement rural et de l'Environnement	Action continue
	Retards dans l'exécution des activités	- Pour la Banque : prendre toutes les dispositions nécessaires pour accélérer le traitement des dossiers d'acquisitions des biens et services pour le compte du projet. - Pour le projet : anticiper toutes les acquisitions du projet afin de limiter les retards constatés.	BAD  Ministère du Développement rural et de l'Environnement	Action continue  Action continue

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>Programme de sécurité alimentaire (PSA)</b>	Rapports d'activités et d'audit des comptes non transmis régulièrement par la FAO à la Banque	La FAO doit soumettre le plus rapidement à la Banque les rapports d'audit des comptes du projet pour les exercices 2002 et 2003 et la cellule d'exécution les rapports d'activité.	FAO	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
	Délais engendrés par les procédures administratives de la FAO en matière d'acquisition des biens et services	La FAO doit prendre des mesures urgentes pour accélérer l'exécution du projet.	FAO	Action continue
	Date de clôture initiale non réaliste compte tenu des activités restant à exécuter	Transmettre à la Banque une requête de prorogation de la clôture du don pour avis de non-objection.	Ministère du Développement rural et de l'Environnement	31 décembre 2004
<b>Projet de construction de route Rosso-Boghé</b>	Discordances entre le devis du marché de travaux et les estimations de l'étude technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Administration devra suivre les dépassements de quantité de certains postes des terrassements en attendant la disponibilité de l'ensemble des plans d'exécution.</li> <li>- La Banque devra envisager de dépêcher une mission en cas de nécessité.</li> </ul>	Ministère de l'Équipement et des Transports	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
	Financements des travaux de l'UE non disponibles	Rechercher des financements auprès d'autres bailleurs de fonds pour la réhabilitation du tronçon de route Nouakchott-Rosso.	Ministère de l'Équipement et des Transports	Action continue
	Insuffisance de l'Administration dans le suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter la dispersion de la coordination par le cumul de responsabilités du coordonnateur qui doit être disponible exclusivement pour le projet.</li> <li>- Elaborer à temps les documents de suivi du projet (DAO, rapports d'avancement, programme annuel de travail, etc.).</li> </ul>	Ministère de l'Équipement et des Transports	Action continue
	Retard dans l'exécution des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprendre le DAO pour la reconstruction des écoles et la réhabilitation des forages.</li> <li>- Finaliser et signer le contrat avec le groupement d'ONG pour la sensibilisation des populations riveraines et de l'évaluation de l'impact socio-économique du projet.</li> </ul>	Ministère de l'Équipement et des Transports	1 <sup>er</sup> trimestre 2005

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>Projet AEP Nouakchott</b>	Retard dans le démarrage effectif des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer le processus de création de la cellule d'exécution et discuter des problèmes rencontrés avant le démarrage du projet.</li> <li>- Prendre des initiatives dans le sens de la coordination des bailleurs de fonds.</li> </ul>	Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie	Décembre 2004
<b>Projet de réduction de la pauvreté</b>	<p>Les comptes des exercices 2001, 2002 et 2003 n'ont toujours pas été audités</p> <p>Les états financiers des institutions de micro-finance participant au projet n'ont jamais été audités par faute de financement</p> <p>Reliquat après achèvement du projet</p>	<p>Lancer de manière diligente les audits des comptes non encore effectués (la mission de consultation avec les autorités mauritaniennes de septembre 2004 a insisté pour que toutes les mesures soient prises à cet effet d'ici le 30 novembre 2004)</p> <p>Mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'audit des états financiers des IMF, au plus tard le 31 décembre 2004. Le Gouvernement a été relancé, mais n'a pas donné suite. Ce point sera discuté lors de la mission d'achèvement du projet, prévue en janvier 2005.</p> <p>Une demande d'annulation du reliquat (13.414 UC) est en cours au niveau de la Banque. Elle sera discutée lors de la mission d'achèvement du projet, prévue en janvier 2005.</p>	<p>CDHLPI</p> <p>CDHLPI</p> <p>BAD</p>	<p>Janvier 2005</p> <p>Janvier 2005</p> <p>Janvier 2005</p>

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>Programme d'appui au plan directeur de la santé et des affaires sociales (PAPDSAS)</b>	Insuffisance en matière de planification	L'élaboration et la mise en œuvre du 2 <sup>ème</sup> CDMT Santé (2005-2007) doivent affiner les instruments de planification et de suivi. Le Plan opérationnel annuel de la santé pour 2005 sera envoyé à la Banque pour avis.	Ministère de la Santé et des Affaires sociales	Janvier 2005
	Absence de la Banque dans le processus de planification et de revue des objectifs du PAPDSAS	La Banque doit envoyer une représentation aux revues annuelles.	BAD	Action continue
	Retard dans la mise en œuvre des études et des travaux de génie civil	Exécuter au plus tôt les études et travaux. Le Gouvernement doit par ailleurs introduire une demande de prorogation (1 an) afin de mettre en œuvre les priorités du MSAS.	Ministère de la Santé et des Affaires sociales	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
	Manque de coordination entre la DGI et l'OMS	La Direction de la planification, de la coopération et des statistiques devra assurer la coordination technique des besoins exprimés par les centres de dépenses, vérifier leur adéquation avec la planification du MSAS avant transmission à l'OMS. Un calendrier d'exécution des activités déléguées à l'OMS doit être mis au point et suivi rigoureusement par la Banque.	Ministère de la Santé et des Affaires sociales	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
	Absence d'une politique de maintenance	Pour pérenniser les infrastructures réhabilitées et construites, assurer la maintenance des ouvrages et des équipements financés dans le cadre du Programme.	Ministère de la Santé et des Affaires sociales	Action continue
	Retard dans la transmission des rapports trimestriels d'activité et non conformité des documents	Respecter les délais de transmission des rapports d'avancement et se conformer aux procédures et au modèle de la Banque en la matière.	Ministère de la Santé et des Affaires sociales	Action continue

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>Projet d'appui au développement du système éducatif (PADSE)</b>	Lenteurs dans l'exécution des activités (alphabétisation, FASF et formation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacter de nouveau l'UNESCO pour finaliser le recrutement du consultant chargé de l'élaboration du plan des campagnes d'alphabétisation.</li> <li>- Transmettre à la Banque une proposition concertée sur les nouvelles orientations du FASF, le manuel de procédures du FASF révisé et le dossier de consultation pour l'AO relatif au recrutement du consultant chargé de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des résultats du FASF.</li> <li>- Transmettre à la Banque le DAO pour l'acquisition du matériel didactique nécessaire aux campagnes d'alphabétisation.</li> <li>- Transmettre à la Banque les rapports d'évaluation des formations entreprises.</li> </ul>	Ministère de l'Education	1 <sup>er</sup> trimestre 2005
	Retard dans l'exécution des activités relevant d'AMEXTIPE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer l'AO national pour la construction du collège de Rosso.</li> <li>- Respecter les règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition afin de ne pas retarder la signature et le lancement des marchés.</li> </ul>	Ministère de l'Education	1 <sup>er</sup> trimestre 2005  Action continue
	Retards dans l'exécution de certains marchés de biens (mobiliers des salles de classe des écoles fondamentales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer l'AO pour l'acquisition du mobilier des salles de classe des écoles fondamentales sur la base du DAO déjà approuvé.</li> <li>- Respecter les procédures de la Banque en matière d'acquisition.</li> </ul>	Ministère de l'Education	1 <sup>er</sup> trimestre 2005  Action continue

Projets	Problèmes identifiés	Actions à entreprendre	Responsable	Echéance
<b>Projet d'appui au programme décennal du développement du système éducatif (PAPDDSE)</b>	Retard dans la mise en place du Fonds d'appui à la recherche scientifique (FARS)	L'arrêté administratif de création du FARS a été transmis à la Banque en juin 2004. Il convient de transmettre le manuel de procédures révisé, incluant les observations du FAD et de l'IDA.	Ministère de l'Education	Février 2005
	Estimation très élevée des coûts de construction de l'ISET	Revoir le devis estimatif des travaux de construction de l'ISET, indispensable au démarrage des travaux de réhabilitation et de construction.	Ministère de l'Education	Action continue
	Retard accusé dans l'exécution des activités de formation des enseignants de l'Enseignement Supérieur	Transmettre à la Banque le dossier de consultation pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration des programmes de formation pour le renforcement du système de gestion, de planification et de programmation budgétaire des institutions de formation et de leur exécution.	Ministère de l'Education	Février 2005
<b>Projet d'appui institutionnel multisectoriel (PAIM)</b>	Retards conséquents dans le démarrage des activités liées à la formation et à l'informatisation du MAED	Exécuter la formation et l'informatisation des services du MAED conformément au dernier calendrier d'exécution retenu.	Ministère des Affaires Economiques et du Développement	Action continue
	Retards dans la transmission des rapports (avancement, audit)	- Transmettre dans les délais impartis les rapports d'activité du projet. - Lancer l'audit des exercices 2001, 2002 et 2003.	Ministère des Affaires Economiques et du Développement	Action continue Janvier 2005

## MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11
Lenteurs dans la mise en vigueur	X						X	X	X		
Retards dans l'exécution du projet	X		X	X	X	X		X	X	X	X
Faible mobilisation de la contrepartie		X	X								
Transmission irrégulière des rapports trimestriels				X				X			X
Transmission irrégulière des rapports d'audit				X			X	X			X
Faiblesse des services comptables des projets											
Problèmes de communication avec la Banque				X			X				X
Lenteurs dans la passation des marchés	X			X	X	X			X		X
Lenteurs dans le traitement des dossiers à la Banque						X	X				X
Suspension des décaissements											
Faible capacité de gestion de la Direction des projets				X	X	X			X		

## Liste des opérations en cours d'exécution

- P1 : Programme d'appui au secteur de la pêche
- P2 : Projet de pêche artisanale (Phase II)
- P3 : Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours
- P4 : Programme de sécurité alimentaire
- P5 : Projet de construction de route Rosso-Boghé
- P6 : Projet AEP de la ville de Nouakchott
- P7 : Projet de réduction de la pauvreté
- P8 : Programme d'appui au plan directeur de la santé et des affaires sociales
- P9 : Projet d'appui au développement du système éducatif
- P10 : Projet d'appui au programme décennal du développement du système éducatif
- P11 : Projet d'appui institutionnel multisectoriel

## MATRICE DES QUESTIONS TRANSVERSALES

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11
Environnement	X	X	X	X	X	X		X	X	X	
Questions de genre	X	X			X	X	X	X	X	X	X
Lutte contre la pauvreté	X	X	X	X		X	X	X	X	X	
Micro-crédit	X	X					X				
Questions de population			X	X	X	X	X	X	X	X	X
Participation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Intégration régionale					X						

**Liste des opérations en cours d'exécution**

- P1 : Programme d'appui au secteur de la pêche  
 P2 : Projet de pêche artisanale (Phase II)  
 P3 : Projet de développement de l'élevage et de gestion des parcours  
 P4 : Programme de sécurité alimentaire  
 P5 : Projet de construction de route Rosso-Boghé  
 P6 : Projet AEP de la ville de Nouakchott  
 P7 : Projet de réduction de la pauvreté  
 P8 : Programme d'appui au plan directeur de la santé et des affaires sociales  
 P9 : Projet d'appui au développement du système éducatif  
 P10 : Projet d'appui au programme décennal du développement du système éducatif  
 P11 : Projet d'appui institutionnel multisectoriel